



## **Rapport d'activités 2009**

### **Assemblée générale**

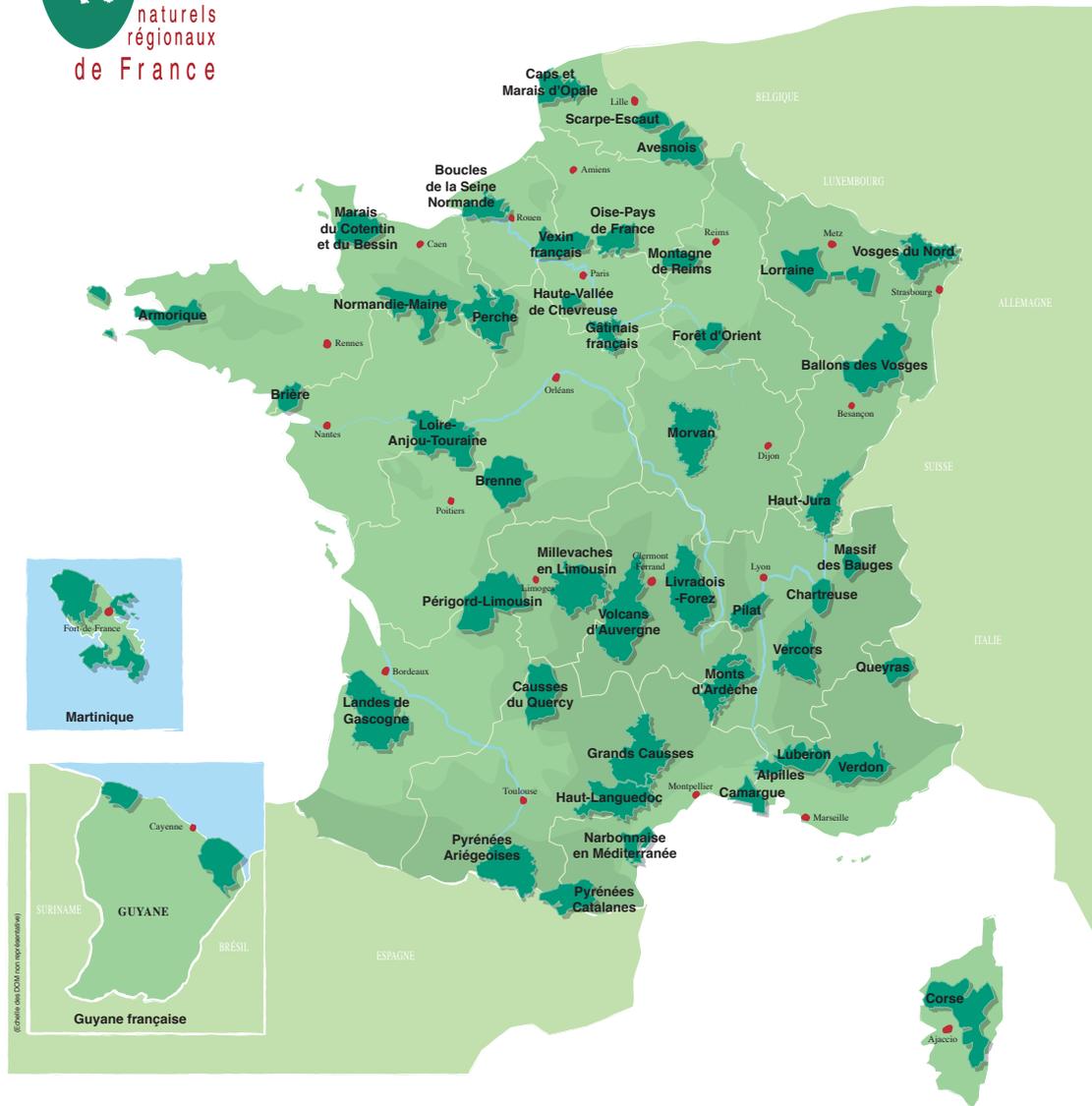
**7 avril 2010**

Ce rapport d'activité a été préparé au sein des cinq pôles par l'équipe de la Fédération.

Coordination : Marc Gastambide, directeur.  
Réalisation : Sylvie Gauchet, secrétaire générale,  
Mise en page : Sylvie Gauchet et Anne Le Garrec



# Les 46 Parcs naturels régionaux



**Les 46 Parcs naturels régionaux représentant plus de 3900 communes, 21 Régions et 69 départements, 3 millions d'habitants et 13% du territoire**

# PREAMBULE

---

## **Les faits marquants de l'année 2009 :**

- *29 Parcs sont en révision de charte. Le Bureau de la Fédération a été amené à rendre 21 avis intermédiaires et finaux, sur les projets de charte, en révision ou en création.*
- *Le Premier Ministre a signé 7 décrets pour les Parcs : 1 portant classement du 46<sup>e</sup> Parc français des Pyrénées Ariégeoises le 28 mai, 2 concernant un renouvellement de classement et 4 des prolongations de classement.*
- *La Fédération a finalisé le logiciel d'évaluation EVA*
- *Le Congrès des Parcs s'est tenue dans le Parc naturel régional de Chartreuse*
- *Le réseau des Parcs a été présent dans 17 colloques et congrès des partenaires nationaux et internationaux, ainsi que dans très nombreux groupes de travail.*

## *La Fédération s'est particulièrement impliquée :*

- *au sein du Réseau Rural Français*
- *dans le projet de loi Grenelle 2, dans celui sur la réforme des collectivités territoriales et celui sur le Grand Paris*
- *au niveau européen au sein de la section française d'Europarc et dans le lancement d'un projet destiné aux parcs afin de mieux contribuer à la politique européenne.*
- *Au plan international, dans le cadre de l'année de la France au Brésil, et pour des missions d'assistance technique en Uruguay.*

# SOMMAIRE

---

<b>Préambule</b>	<b>3</b>	3.2. Révision de charte et développement.....	20
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>	3.3. Agriculture durable .....	21
<b>1. Activité statutaire et fonctionnement</b>	<b>5</b>	3.4. La forêt	22
1.1. Les réunions statutaires.....	5	3.5. Aménagement et planification : Paysage, urbanisme, contractualisation .....	22
1.2. Une Fédération qui garantit .....	6	3.6. Energie et changement climatique.....	24
1.3. Une Fédération qui valorise l'expérience des Parcs .....	8	3.7. Le tourisme durable .....	25
1.4. Une Fédération qui stimule .....	8	3.8 Activités et sports de nature.....	28
1.5. Une Fédération qui agit.....	10	3.9. Valorisation des patrimoines.....	29
1.6. Organisation interne.....	10	3.10. La marque Parc naturel régional.....	30
<b>2. Territoires et projet</b>	<b>12</b>	<b>4. Institutionnel et ressources</b>	<b>31</b>
2.1 Les projets de parcs.....	12	4.1. Les syndicats mixtes.....	31
2.2 Avis sur les projets de chartes révisées...	12	4.2. Gestion des ressources humaines.....	32
2.3. Appui-conseil sur la révision des chartes	13	4.3. Déploiement du centre de ressources ....	33
2.4. Evaluation des chartes.....	14	<b>5. Communication</b>	<b>34</b>
2.5. L'évaluation territoriale .....	15	5.1. Des principes de communication partagés	34
2.6. Gouvernance dans la mise en œuvre de la charte .....	15	5.2. Des relations intensifiées avec la Presse	34
<b>3. Patrimoine et Développement durable</b>	<b>17</b>	5.3. La communication institutionnelle .....	35
3.1. La gestion des espaces naturels et de la biodiversité .....	18	5.4. Le Congrès des Parcs .....	35
		5.5. La communication grand public .....	36
		5.6. La communication interne.....	38
		<b>6. International</b>	<b>40</b>
		6.1. Animation de la commission Europe-International et des groupes de travail.....	40
		6.2. Valorisation des Parcs naturels régionaux à l'international.....	40
		6.3. L'appui à des projets de coopération .....	41
		6.4. La coopération décentralisée.....	42
		6.5. Les Parcs et l'Europe.....	42

# 1. ACTIVITE STATUTAIRE ET FONCTIONNEMENT

---

## 1.1. Les réunions statutaires

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec un Conseil d'administration le 25 février 2009 puis une Assemblée générale le 25 mars 2009, et dix réunions de Bureau, soit presque une réunion tous les mois, en raison notamment de l'examen des nombreuses chartes en révision.

Outre le suivi de l'activité et du budget, les instances fédérales ont été saisies des difficultés rencontrées par plusieurs Parcs : le projet de parc national dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile, le projet de site de stockage de déchets radioactifs dans le Parc naturel régional de Lorraine, l'extension importante du périmètre de révision de charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Des motions ont été prises pour chacun de ces problèmes.

### L'agenda des réunions statutaires

21 janvier : Bureau  
25 février : Conseil d'administration et Bureau  
25 mars : Assemblée générale et Bureau  
29 avril : Bureau  
27 mai : Bureau  
1 juillet : Bureau  
16 septembre : Bureau  
28 octobre : Bureau  
25 novembre : Bureau

Le Conseil d'Administration a adopté l'entrée du 46<sup>e</sup> Parc des Pyrénées Ariégeoises au sein du Collège 1.

Il a modifié le règlement intérieur faisant passer la composition des commissions de 25 personnes à 40 personnes.

#### ▪ Le Bureau

Le Bureau a été très mobilisé par les avis à prendre sur les chartes.

Il a travaillé parallèlement sur différents documents de positionnement, d'orientation et de communication :

- Le Comité opérationnel (COMOP) trames vertes et bleues
- La stratégie nationale de création des espaces protégés
- Le groupe national zones humides
- La prorogation de la convention ATEN
- Le positionnement des Parcs auprès du gouvernement au sujet du « grand emprunt »

### 1/ Sur la politique des Parcs

- le décret visant les installations classées pour la protection de l'environnement,
- la faisabilité de « zones franches pour l'environnement » dans les parcs
- la relation avec les producteurs d'énergie : GRT gaz et RTE
- l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile
- le rôle des conseils scientifiques des parcs

### 2/ Sur l'action de la Fédération

- L'engagement au sein du Réseau Rural Français - en tant que co-chef de file du groupe « gestion de l'espace » et au sein de projets relatifs aux trames vertes et bleues et aux circuits courts - ;
- Le rapprochement des priorités des politiques européennes et des Parcs – dans le cadre du projet « Europ'act » piloté par la DATAR.
- Europarc et la politique de la Fédération sur le plan européen
- La coopération décentralisée et l'avenir de la mission internationale – en partenariat avec l'Agence française de développement
- le coffret-cadeau « Smart box » des Parcs naturels régionaux
- le renforcement du travail sur les circuits courts (dans le cadre du programme CASDAR du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche)

- la coopération avec la province de Lao Cai au Viet Nam (partenariat avec la région Aquitaine)
- Les attentes des directeurs de Parcs vis à vis de la Fédération
- la consolidation du budget de la Fédération

### 3/ Sur l'actualité législative et réglementaire

- Les échanges sur l'avant projet de loi sur le Grand Paris
- Les échanges sur le projet de loi sur la réforme des collectivités

- Les propositions d'amendements sur le Grenelle 2
- Les échanges sur les modifications du Conseil national de la Protection de la Nature (CNP)
- Les propositions sur les modifications de la nomenclature comptable

#### 4/ Sur les partenariats

Il a validé l'adhésion de la Fédération à Rivages de France et à Décider ensemble, et approuvé le renouvellement de la convention constitutive de l'ATEN.

Il s'est prononcé sur des partenariats financiers avec l'ONEMA sur les pôles relais zones humides, avec l'Agence française de développement sur la coopération décentralisée, avec la région Aquitaine sur l'assistance technique au projet Lao Cai, avec GRT Gaz.

#### ▪ Fonctionnement des Commissions

Les Commissions de la Fédération ont pour mission d'animer les réflexions sur les sujets d'actualité, et de proposer des stratégies dans leur domaine de compétence.

#### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Président : Rogers Gardes, Président du PNR Volcans d'Auvergne

Vice-président : Patrice Marchand, Président du PNR Oise Pays de France

#### MARQUE

Présidente : Jacqueline Alquier, Vice-présidente du PNR du Haut Languedoc

Vice-présidente : Danièle Pic, Présidente du PNR du Vercors

#### SYNDICATS MIXTES ET RESSOURCES HUMAINES

Président : Tony Bernard, Président du PNR du Livradois Forez

#### EUROPE ET INTERNATIONAL

Président : Dominique Levêque, Président du PNR de la Montagne de Reims

Vices-présidents : Jean-Luc Chiappini, Président du PNR de Corse, Eugène-Loïc Ermessent, Président du PNR Normandie-Maine.

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Président : Jean-Gabriel Nast, Président du PNR du Haut Jura

Vices-présidents : Jean-Jacques Boussaingault, Président du PNR du Gâtinais français, Bernard Clap, président du PNR du Verdon

#### BIODIVERSITE ET GESTION DES ESPACES

Président : Philippe Girardin, Président du PNR des Ballons des Vosges

Vices-présidents : Lise N'Guela, Présidente du PNR de Martinique, Daniel Creoff, Président du PNR d'Armorique

#### TERRITOIRES ET PROJET

Président : Michel Weber, Président du PNR des Vosges du Nord

Vices – présidents : Michèle Perez, Présidente du PNR du Pilat ; Jean-Pierre Girod, Président du PNR des Boucles de la Seine Normande.

#### COMMUNICATION

Président : André Guerraz, Président du PNR du Massif des Bauges

Vices – présidents : Guy Poupart, vice-président du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse ; Gérard Jouve, Président du PNR des Alpilles

#### ▪ Réflexions des directeurs de parcs

La Fédération a suivi attentivement les propositions des directeurs sur le rôle et les attentes des Parcs vis à vis de la Fédération :

- Participation de l'équipe de direction au séminaire des directeurs, organisé les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre dans le Parc des Landes de Gascogne.
- Présentation en bureau des propositions des directeurs.
- Organisation et participation aux 5 réunions de directeurs tenues en 2009 (8 janvier, 5 mars, 7 mai, 2 juillet, 5 novembre)

#### Les 5 chantiers de réflexion des directeurs de Parcs :

- attentes des Parcs vis à vis de la Fédération,
- innovation et prospective,
- les révisions de chartes,
- le centre de ressources,
- le logiciel EVA

## 1.2. Une Fédération qui garantit

#### ▪ Instances consultatives nationales

La Fédération a assuré une représentation institutionnelle, ou s'est fait représenter dans les différentes instances consultatives suivantes :

#### Les instances consultatives :

- Conseil national de la protection de la nature : Paul RAOULT, Michael WEBER, Agnès BOULARD
- Comité national de suivi Natura 2000 : Thierry MOUGEY
- ANEM, Jean-Luc CHIAPINI
- Comité national agenda 21, Agnès BOULARD
- Conseil national du Paysage : André GUERRAZ
- Comité opérationnel (COMOP) Trames verte et bleue : Didier OLIVRY, Thierry MOUGEY

▪ **Protection de la marque « Parc naturel régional »**

Chaque année, la Fédération procède, pour le compte du ministère, au dépôt des marques de Parcs nouvellement créés, ou au renouvellement des marques existantes arrivant à échéance, dans l'objectif de les protéger contre des utilisations abusives ou détournées.

En 2009, la Fédération a procédé au renouvellement du dépôt de 2 marques de Parcs : Causses du Quercy et Gâtinais français.

La Fédération assure également, pour le compte du Ministère et des Parcs, un suivi des dépôts ou de l'utilisation de marque susceptibles de nuire aux marques « Parcs » avec l'aide de l'avocat conseil. Pour cela, une veille est réalisée par un avocat conseil tout au long de l'année. En accord avec le Ministère, la Fédération a demandé à cet avocat de lancer une procédure d'opposition à l'encontre du dépôt d'une marque « *Naturel Parc* ».

▪ **Veille législative et réglementaire**

La Fédération a suivi les projets de loi et décrets avec les services de l'Etat afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux :

- Avant projet de loi sur le Grand Paris : son impact sur les Parcs, leur charte et leur décret de classement
- Projets de lois sur la réforme des collectivités territoriales : analyse de leur impact sur les Parcs
- Projet de loi Grenelle 2 : Elaboration d'amendements en particulier concernant le maintien possible d'espaces maritimes dans le périmètre des Parcs littoraux, les délais de réponses du Préfet sur l'avis d'opportunité, et la consultation des Parcs sur les projets de schémas et de cohérence écologique.
- Elle s'est impliquée dans le projet de réforme du Conseil National de Protection de la Nature et a apporté sa contribution aux différents documents méthodologiques élaborés à destination des membres de la nouvelle commission Parc mise en place en juillet 2009 pour l'examen des chartes de Parc naturels régionaux et des Parcs nationaux.
- sur l'ordonnance "relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L. 5721-2 du

code général des collectivités territoriales" le 17 novembre 2009.

▪ **Echanges avec les associations d'élus**

La Fédération a poursuivi ses échanges avec l'Assemblée des Régions de France notamment sur la mise en œuvre du FEDER dans l'axe environnemental des Programmes opérationnels régionaux.

▪ **Echanges avec les services régionaux**

La Fédération a poursuivi l'animation du groupe des services en charge des Parcs, au sein des Régions membres de la Fédération. Outre l'appui individuel apporté par la Fédération pour les procédures de création et de révision de charte et la politique des Parcs, les services des Régions ont été réunis dans le cadre de groupe de travail spécifique à l'occasion du Congrès à Chambéry, animé par la région d'accueil Rhône-Alpes, puis à nouveau le 1<sup>er</sup> décembre à la Fédération.

▪ **Echanges avec les organisations nationales**

La Fédération a siégé, et s'est investie en 2009 dans les congrès et instances de différentes associations nationales ou internationales dont elle est membre et où elle représente les Parcs naturels régionaux :

**Organisations nationales**

- Section française d'Europarc : Dominique LEVEQUE
- UICN : André GUERRAZ, Gérard MOULINAS
- Association nationale des élus de la Montage (ANEM) : Jean-Luc CHIAPPINI, Eliane GIRAUD
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) : Daniel MIO
- Fédération des Ecomusées et des Musées de Société : Anne-Marie STIEVENART
- Association des Grands sites de France : Agnès BOULARD
- GIP Atelier Technique des espaces naturels (ATEN) : Gérard MOULINAS (présidence), Marc GASTAMBIDE
- Réserve naturelles de France : Thierry MOUGEY
- Fédération des conservatoires des espaces naturels : Philippe GIRARDIN
- Collectif Français Education à l'Environnement vers un développement durable (CFEEDD) : Martine MAGNIER
- Décider ensemble : Marc GASTAMBIDE
- Conseil d'administration des aires marines protégées, Hervé SCHIAVETTI
- Rivages de France

Des échanges réguliers ont été poursuivis avec 4 têtes de réseau nationales, formant le « Club des Cinq » : l'association des Grands sites de France, Réserves naturelles de France, Rivages de France, et la Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels.

Elle a participé aux groupes de travail, comités de pilotage et comités de suivi inter-réseaux suivants :

#### **Groupes de travail inter-réseaux**

- comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité : Thierry MOUGEY
- groupe de travail piloté par le MAAP pour l'élaboration du plan d'action agriculture de la stratégie nationale pour la biodiversité : Thierry MOUGEY
- comité de pilotage piloté par le MEEDDM concernant la future stratégie nationale de création d'aires protégées ;
- travaux menés par Eurosite : Thierry MOUGEY
- comité d'organisation du Forum des gestionnaires 2010 (ATEN) : Thierry MOUGEY
- comité de pilotage de « 2010, année internationale de la biodiversité » : Thierry MOUGEY
- groupe national Zones humides : Thierry MOUGEY
- groupe « Biodiversité » de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture : Thierry MOUGEY
- groupe de travail « Agriculture et biodiversité » animé par le comité français de l'UICN : Thierry MOUGEY
- groupe experts « Zones humides » animé par la Société nationale de protection de la nature : Thierry MOUGEY
- comité national de suivi des chartes forestières de territoire : PNR du Morvan
- comité de pilotage « Urbain-rural : nouvelles gouvernances, nouveaux territoires » animé par la Caisse des Dépôts et Consignations : Nicolas SANAA.
- comité méthodologique des rencontres du tourisme et des loisirs sportifs : Olaf Holm
- Groupe de travail inter-réseaux Sports de nature : Olaf Holm
- comité de pilotage du plan départemental d'itinéraires de randonnées motorisées : Olaf Holm
- comité méthodologique des plans départementaux des espaces, sites et itinéraires : Olaf Holm
- Groupe biodiversité-tourisme animé par la sous direction du Tourisme : Olaf Holm
- comité de sélection pour le concours européen « Eden », animé par la sous-direction du tourisme : Olaf Holm

### **1.3. Une Fédération qui valorise l'expérience des Parcs**

#### **▪ Le centre de ressources**

Après une phase de préfiguration en 2005 et 2006, la Fédération a engagé en 2007, sur trois ans, le déploiement d'un centre de ressources informatisé. Il se présente sous la forme d'un site portail accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux (expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées).

Le déploiement informatique s'est poursuivi en 2009 afin d'élargir les fonctions attendues sur l'accès aux sites internet des Parcs et aux données chiffrées. La Fédération a également continué d'enrichir le fond documentaire en ciblant le thème de l'innovation (cf. § 3.4. Déploiement du centre de ressources).

<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal/>

#### **▪ Colloques**

Elle est intervenue dans 17 colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs:

- Colloque "Vers une agriculture à Haute Performance Environnementale".organisé par l'INRA le 24 février 2009 lors du Salon international de l'agriculture : Eliane GIRAUD
- 15ème Forum des gestionnaires : L'accessibilité de tous les publics : pour une nature ouverte à tous, le 5 et 6 mars 2009 à Lille, ATEN : Olaf Holm et Thierry MOUGEY
- 4èmes rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature de Clermont-Ferrand, du 11 au 13 mars 2009. Ministère des sports, Olaf HOLM
- rencontres professionnelles de la Fédération des écomusées et musées de société, les 1, 2 et 3 avril 2009 à Besançon (animation d'un atelier par Olaf Holm : (construire un pont entre les touristes et les habitants)
- Salon « destination nature » 29 mars 2009 à Paris : Olaf Holm
- rencontre « tourisme durable les CCI s'engagent » 1<sup>er</sup> juillet 2009 : Olaf Holm
- Congrès de France Nature Environnement les 12 et 13 mars 2009 à Lille (intervention de Philippe GIRARDIN Concilier activités économiques et trame verte et bleue: quelle(s) réponse(s) des Parcs naturels régionaux? ;
- Colloque « Chasse, territoires et développement durable » le 26 mars 2009 à Clermont Ferrand - intervention de Thierry MOUGEY « Exemples de partenariats entre acteurs cynégétiques et PNR ».
- AG FNE le 14 mars : Marc Gastambide
- Colloque « Les trames et les corridors écologiques, organisé par Naturparif, Paris, 28 et 29 avril 2009 : Philippe GIRARDIN.
- Secondes assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable, Caen, octobre 2010 : Martine MAGNIER.
- Colloque sur l'éducation au Développement durable, organisé par l'UNESCO : Martine MAGNIER.
- Colloque sur les réserves naturelles régionales et de Corse, organisé par Réserves naturelles de France, Thierry MOUGEY.
- Colloque « Biodiversité et foncier » organisé par la FNSEA : Thierry MOUGEY.
- Conférence EUROPARC, à Strömstad en Suède, 8 au 12 septembre 2009. Animation de l'atelier : « Protected Areas, Tourism and Recreation: an Engine for Sustainable », Olaf HOLM
- Congrès ICOMOS-réseau des grands sites de France : 14 et 16 octobre (Caps et Marais d'Opale) : Agnès BOULARD
- Rencontres nationales « Agriculture Energie et Climat » ATENEE COT organisée par l'ADEME et ETD : Philippe MOUTET

### **1.4. Une Fédération qui stimule**

#### **▪ Les contributions au Grenelle de l'Environnement**

La Fédération avait contribué au Grenelle de l'environnement en émettant 33 propositions, organisées en 11 programmes d'actions. Un certain nombre de ces propositions, pour lesquels la réflexion s'est poursuivie, ont fait l'objet d'une attention particulière.

La question des « zones franches pour l'environnement » dites zones d'innovation environnementale (ZIE), a donné lieu à plusieurs temps de débats au sein du réseau. Le cabinet de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a fait connaître l'intérêt qu'il portait à la proposition et ses attentes, dans le cadre du projet de loi Grenelle 2.

#### ▪ **Trame verte et bleue**

La Fédération a accompagné les Parcs engeant des actions sur la trame verte et bleue (cf. § 3.1 : La gestion des espaces naturels et la biodiversité). Elle a conduit une étude pour le compte du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) sur les mesures contractuelles mobilisables au profit de ce dispositif et s'est impliquée dans de nombreuses actions : colloque, formation, fiches expériences – permettant de valoriser et de développer l'expertise des Parcs naturels régionaux dans ce domaine.

#### ▪ **Réseau rural français**

La Fédération s'est fortement impliquée dans la vie du réseau rural français, inscrit dans le plan de développement rural (PDRH), sous la coordination du Ministère de l'Agriculture et de la DATAR. Elle co-anime l'un groupe national « gestion de l'espace », l'un des 3 du réseau rural.

Elle a notamment contribué au lancement de 2 appels à projet de ce groupe.

#### ▪ **Travaux du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP)**

Après 2 ans d'existence, le CORP a travaillé selon un rythme établi et régulier et l'enjeu en 2009 a résidé dans le fait de faire mieux connaître l'instance et ses travaux au réseau afin de démultiplier et ajuster la réflexion du CORP vis-à-vis des élus, techniciens et scientifiques des Parcs. Il s'est donc agi d'organiser une présentation de la mission recherche et prospective et du CORP, suivie d'un débat, devant les Commissions « Territoires & Projet » en février, « aménagement du territoire » en mai, « biodiversité & gestion de l'espace » en octobre et « développement économique et social » en novembre.

Le CORP a participé activement au Congrès 2009 des Parcs en établissant une synthèse personnalisée de chaque atelier et en présentant la synthèse générale lors de la

séance finale du Congrès., Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2009 : le 20 mars et le 08 décembre à Paris, les 02 et 03 juin en séminaire dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ces réunions et le travail inter-session ont permis de faire avancer des propositions de recherche (voir ci-dessous).

Deux **notes de réflexion** ont également avancé :

- la note sur les Conseils Scientifiques de Parcs a très utilement contribué à l'élaboration des préconisations nationales ;

- la note sur la dynamique de l'innovation a constitué le point de départ d'un processus de co-construction avec la Fédération et les directeurs de Parcs afin de finaliser une note intitulée « pour une analyse de l'innovation », remise aux participants au Congrès 2009 des Parcs.

Par ailleurs, le Conseil d'Orientation, de Recherche et de Prospective (CORP) a poursuivi **l'étude statistique de la caractérisation des spécificités des territoires de parcs** sur quelques paramètres-clés (habitat, emploi, catégories socioprofessionnelles, environnement, fiscalité, ...) ébauchée par le CORP. L'objectif de ce travail est d'améliorer la connaissance sur les Parcs naturels régionaux, objectiver au delà des slogans, d'alimenter la réflexion prospective des Parcs, et de nourrir le « premier état des parcs » en préparation depuis 2 ans. Cette étude pourrait être complétée par une analyse plus qualitative sur la singularité du modèle socio-économique des Parcs, alternative intéressante au sujet de recherche « performances et Parcs naturels régionaux » qui a eu des difficultés à avancer en l'état.

#### ▪ **Appui à la recherche**

La Fédération a soutenu les recherches suivantes :

##### **Contributions à la recherche**

- Appui financier à une thèse sur « l'urbanisme rural durable », portée par le Parc des Ballons des Vosges depuis 2007.
- Participation au comité de suivi du programme DIVA Corridors (24 octobre 2008). Son rôle est de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques.
- Analyse des différents programmes de recherche consacrés à la biodiversité et proposition de nouveaux thèmes répondant aux problématiques des gestionnaires d'espaces naturels.

Le **CORP** a fait avancer les 2 sujets de recherche suivants

- Biens et services écologiques et compensations : le sujet a été soumis au premier appel à projets de la Fondation pour le Recherche sur le Biodiversité (FRB) en septembre,  
- Appropriation de la notion de biodiversité par les différents acteurs.

#### ▪ Appui à l'expérimentation

La Fédération a impulsé en 2009 plusieurs nouveaux projets inter-parcs, destinés à explorer de nouveaux champs et méthodes de travail.

#### Expérimentations nationales

- Valorisation des ressources forestières et des territoires ruraux par le développement de filières locales bois-construction et bois-énergie - Réseau rural français (RRF).  
- Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes des territoires – CASDAR  
- Mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires – RRF  
- Les formes d'appui à l'installation des agriculteurs en circuits courts dans les Régions

### 1.5. Une Fédération qui agit

#### ▪ Rencontres

La Fédération a organisé ou co-organisé, en plus du Congrès national, 7 rencontres et séminaires sur différentes thématiques. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels, et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes et favoriser le partage des approches.

#### Séminaires et rencontres 2009

- Quelle publicité dans les Parcs naturels ? 26 mars, Montagne de Reims.  
- Forêt : mobiliser plus en préservant mieux, les 10 et 11 juin, Normandie-Maine  
- Les plans de formation dans les Parcs, 9 juin 2009, Pilat  
- Comment favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective ? les 11 et 12 juin, Massif des Bauges  
- Concertation autour du paysage, 11 et 12 juin, Brenne.  
- Comment endiguer la périurbanisation sur un territoire de Parc ? 16 et 17 septembre, Loire Anjou Touraine.  
- Les Parcs à vélo, comment favoriser une découverte active des territoires par les circulations douces ? 4 au 6 novembre 2009, Brenne.  
- Comment susciter l'émergence d'un écoquartier dans un Parc naturel régional ? 7, 8 et 9 décembre, Paris.

#### ▪ L'apport méthodologique

L'appui méthodologique de la Fédération dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles, s'est poursuivi (marque Parc, évaluation, tourisme durable, syndicats mixtes...). Cet apport a été conforté par des études et enquêtes et se traduit aussi par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

#### Etudes

- les dispositifs de gouvernance dans les Parcs.  
- les mesures contractuelles mobilisables au profit de la Trame Verte et Bleue.  
- Etat d'avancement de la mesure agri-environnementale territorialisée : prairies fleuries  
- L'installation en circuit court  
- Stratégies et actions des parcs naturels régionaux en matière de paysage (en cours)  
- Le paysage énergétique et climatique des parcs naturels régionaux  
- La consolidation des budgets de fonctionnement des parcs naturels régionaux (en cours)  
- Coopération décentralisée : partenariat et modalités de travail des collectivités locales et des Parcs naturels régionaux de France

#### Outils méthodologies

- Sur la marque : boîte à outils : Marque Accueil du Parc  
- Sur l'évaluation : logiciel EVA. (en finalisation)  
- Sur les sports de nature: Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur Natura 2000. (en cours) / Fiches techniques sur les impacts environnementaux des sports de nature.  
- Sur la création d'activités : Les outils de l'économie sociale au service de la création d'activité dans les Parcs.  
- Sur les syndicats mixtes : Mise à jour du guide « Les syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux »

#### ▪ Echanges techniques

La Fédération a animé au quotidien et lors de séminaires les échanges de pratiques entre les personnels techniques des Parcs au sein de plusieurs réseaux des chargés de missions thématiques : évaluation, recherche et prospective, énergie, urbanisme et paysage, éducation, développement économique, développement social, équipements des Parcs, création d'activité, agriculture, tourisme durable et sports de nature, communication, ainsi qu'entre les directeurs de Parcs (5 réunions + 1 séminaire), les responsables administratifs et financiers, et les services des Régions, (lors du Congrès et lors d'une journée à la Fédération).

### 1.6. Organisation interne

#### ▪ Organisation en pôles

**Le pôle « Territoires et projet »** regroupe les activités de la Fédération qui concernent le fondement de la politique des Parcs : leurs bases juridiques et leur évolution, la coopération extra territoriale, la démarche de projets, la démarche de projet, les dispositifs de gouvernance, d'évaluation et de prospective. Il est chargé de l'accompagnement du réseau sur les chartes et les procédures.

**Le pôle « Patrimoines et Développement durable »** accompagne les positionnements et

les actions des Parcs dans les domaines de la gestion de l'espace et des milieux naturels, du développement local, du tourisme, des sports de nature, de la valorisation du patrimoine culturel, du paysage, de l'urbanisme et de l'énergie. L'activité de ce pôle permet d'articuler entre eux ces axes développés au sein de la Fédération et des Parcs. Il met en oeuvre les partenariats de la Fédération avec divers ministères et autres institutions.

**Le pôle « Institutionnel et Ressources »** coordonne réflexions et propositions sur la consolidation des syndicats mixtes de Parcs : les moyens humains, les moyens financiers, les moyens juridiques et administratifs. Il pilote également le projet de Centre de ressources des Parcs, avec l'élaboration d'un outil en ligne et la mutualisation des données (cartographie IGN).

**Le pôle « Communication et multimédias »** assure la mise en place de la charte de communication de la Fédération et des Parcs, valorise et transfère l'expérience des Parcs, informe le public et accompagne le réseau des Parcs dans ses actions et ses politiques de communication.

**Le pôle « International et Europe »** développe des opérations d'animation et de capitalisation des démarches engagées par les Parcs auprès de partenaires internationaux et assure la coordination d'actions de coopération.

#### ▪ Vie de l'équipe

L'équipe permanente était composée au 31 décembre 2009, de 25 personnes.

Elle a créé, à l'automne, le poste du chargé de mission « Europe » afin de mettre en œuvre un programme d'action spécifique (voir chapitre « Europe et international ») et le poste « d'assistante de communication » sur l'évènementiel en particulier.

Deux postes n'ont pas été remplacés à défaut de financements : « Recherche et prospective » (mise à disposition du ministère de l'agriculture non renouvelée), et « Tourisme et sports de nature ».

Elle a été renforcée ponctuellement (CDD) pour :

- Elaborer un guide méthodologique pour évaluer les incidences des manifestations sportives dans des zones Natura 2000, CDD 12 mois.
- L'instruction des dossiers de révision de chartes et la mise à jour des outils méthodologiques

- Animer le pôle relais zones humides
- Identifier les mesures contractuelles mobilisables au profit de la TVB
- Suivre l'action à l'international

## 2. TERRITOIRES ET PROJET

---

*Le pôle "Territoires et projet" regroupe les activités de la Fédération qui concernent le fondement de la politique des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions dans ces domaines :*

- *La démarche de projet*
- *L'élaboration ou la révision de leurs chartes, et les méthodes d'évaluation.*
- *La reconnaissance Agenda 21 local*
- *La capacité du Parc à faire vivre son projet, que ce soit à travers « la gouvernance » du syndicat mixte et de ses instances consultatives, ou par le développement de pratiques participatives dans le cadre de ses politiques éducatives et culturelles.*

### 2.1 Les projets de parcs

#### ▪ **Positionnement de la Fédération**

Le rapport de la Fédération avec les régions qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir du réseau. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes de projets est important afin que les chartes en préparation répondent aux référents donnés par les textes pour le classement en parc. Une présentation au conseil d'administration sur le développement à venir du réseau des Parcs naturels régionaux (65 à l'horizon de 2020) a été suivie de propositions sur les relations que la fédération se doit entretenir avec les projets de parcs. Ces propositions ont été adoptées dans une délibération du bureau qui fixe le cadre des relations avec les porteurs de projet aux différents stades de la procédure.

Dans l'année écoulé un territoire a obtenu le classement en parc naturel régional : Les Pyrénées Ariégeoises.

#### ▪ **Etudes de faisabilité et avis d'opportunité sur les périmètres d'étude**

En 2009, 16 territoires étaient engagés dans la démarche : 7 en étude de faisabilité, 9 dans la constitution d'un projet en vue du classement.

La Fédération a été consultée pour avis sur :

- le projet de charte Pyrénées Ariégeoises (rapporteur Jean-Paul Chanteguet) dans la dernière étape de la procédure.
- le projet du Marais Poitevin (rapporteur Roger Gardes) pour la reconquête de son classement.
- Le projet du Golfe du Morbihan en deuxième avis intermédiaire (rapporteur Rolande Brécy).

#### ▪ **Appui-conseil aux Régions**

La Fédération a entretenu des contacts avec l'ensemble des projets par différentes visites qui avaient pour objectifs :

- D'accorder une importance particulière aux études de faisabilité en amont des délibérations des conseils régionaux : Rance Côte d'Emeraude (conseil régional de Bretagne), Val de Loire (conseils régionaux de Bourgogne et Centre), Médoc (conseil régional d'Aquitaine)
- De garder le contact avec les autres projets en cours de rédaction de leur charte : Baronnie (conseils régionaux PACA et Rhône Alpes), Picardie maritime (conseil régional de Picardie), Ardennes (conseil régional Champagne Ardennes).
- De répondre à des sollicitations ponctuelles des autres projets et aux contacts exploratoires sur de nouvelles « idées de Parcs naturels régionaux ».

### 2.2 Avis sur les projets de chartes révisées

Cette expertise a été réalisée à la fois :

- sur le plan technique, à travers les procédures d'instruction des dossiers et la préparation des visites de rapporteurs,
- sur le plan statutaire, à travers la nomination de rapporteurs, l'élaboration et l'adoption d'avis en Bureau,

- sur le plan institutionnel, enfin, par la représentation de la Fédération à la Commission « Parcs » du Conseil national de la protection de la nature par Paul RAOULT vice-président de la Fédération et Mickaël WEBER Président de la Commission Territoires et projet.

#### ▪ **Analyse des avant-projets de chartes et préparation des avis intermédiaires**

En 2009, la Fédération a organisé l'analyse et l'instruction de 10 avis intermédiaires du Bureau pour les avant-projets de chartes révisées de :

- **Périgord Limousin** : déplacement du rapporteur les 5 et 6 février 2009 – avis du Bureau du 25 février 2009
- **Narbonnaise en Méditerranée**: déplacement du rapporteur les 12 et 13 février 2009 – avis du Bureau du 25 février 2009
- **Ballons des Vosges** : déplacement du rapporteur les 17 et 18 février 2009 – avis du Bureau du 25 février 2009
- **Gâtinais français** : déplacement du rapporteur le 16 mars 2009 – avis du Bureau du 25 mars 2009
- **Brenne**: déplacement du rapporteur les 17 et 18 mars 2009 – avis du Bureau du 25 mars 2009
- **Haut-Jura** : déplacement du rapporteur les 14 et 15 avril 2009 – avis du Bureau du 27 mai 2009
- **Camargue** : déplacement du rapporteur le 14 et 15 mai 2009 – avis du Bureau du 27 mai 2009
- **Livradois-Forez** : déplacement du rapporteur les 4 et 5 juin 2009 – avis du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2009
- **Haut-Languedoc** : déplacement du rapporteur les 14 et 15 juin 2009 – avis du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2009
- **Haute Vallée de Chevreuse** : déplacement du rapporteur le 24 juin 2009 – avis du Bureau du 16 septembre 2009

#### ▪ **Préparation des avis finaux pour les parcs en révision**

La Fédération a instruit les avis finaux pour 8 projets de chartes révisées :

- **Montagne de Reims**: avis du Bureau du 21 janvier 2009
- **Luberon** : avis du Bureau du 25 mars 2009
- **Forêt d'Orient** avis du Bureau du 25 mars 2009
- **Perche** : avis du Bureau 29 avril 2009
- **Marais du Cotentin et du Bessin** : avis du Bureau du 27 mai 2009

- **Armorique** : avis du Bureau du 16 septembre 2009

- **Queyras** : avis du Bureau du 25 novembre 2009

- **Guyane** : avis du Bureau du 25 novembre 2009

### **2.3. Appui-conseil sur la révision des chartes**

La mission d'appui-conseil s'est déclinée de plusieurs manières : accompagnement individuel, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, appui collectif aux directeurs dans le cadre d'un groupe de niveau, missions d'appui spécifique sur place, diffusion d'outils...

#### ▪ **Mission d'appui spécifique «révision»**

Sur place, pour des Parcs en ayant exprimé la demande :

- Landes de Gascogne
- Boucles de la Seine Normande
- Caps et Marais d'Opale
- Causses du Quercy
- Monts d'Ardèche
- Vosges du Nord

#### ▪ **Accompagnement des directeurs**

La Fédération a organisé un accompagnement spécifique destiné à 8 directeurs de Parcs constituant les groupes « G0 » (ceux qui vont entrer en révision) et « G1 » (ceux qui sont en train de réaliser les études préparatoires). Cette séance d'accompagnement s'est déroulée le 9 juin 2009 sur les points suivants :

- Mise en place de la stratégie de révision
- Vision d'ensemble de la procédure et organisation du calendrier
- Actes de procédure et incidences Grenelle 2 (art 53+54)
- Périmètre d'études
- Contenu de la charte (rapport+plan)
- Contenu des études préparatoires/l'externalisation
- Stratégies participatives
- Pilotage de projet, instance de décision, organisation interne, rôles respectifs Région-Parc
- Avis intermédiaire, contenu du dossier, rôle des rapporteurs, rôle du CNPN
- Reconnaissance Agenda 21 local
- Recensement des besoins en formation

#### ▪ **Appui-conseil aux Régions sur les procédures**

L'appui-conseil aux Régions s'est poursuivi et intensifié pour répondre aux sollicitations individuelles de plus en plus nombreuses des services des Régions concernant le procédé de révision et notamment l'enquête publique, la constitution des dossiers, l'organisation des délégations pour la Commission Parcs du CNPN, l'organisation des visites de rapporteurs, les conséquences des retards de procédure, l'actualité parlementaire... Elles se sont déroulées principalement sous forme d'échanges téléphoniques et électroniques, ainsi que lors de la réunion des services des Régions du Congrès en Chartreuse, le 30 septembre à Chambéry et lors de la journée d'échange le 1<sup>er</sup> décembre à Paris.

#### ▪ **Transfert des méthodes sur la conduite de l'enquête publique et les actes de procédure au cours de la révision**

Le travail engagé depuis 2008 consiste à capitaliser et analyser les rapports et des conclusions des enquêtes publiques réalisées sur des chartes de Parc, les contributions et les catégories de contributeurs, les calendriers

d'enquête et les conclusions en une présentation synthétique.

Ce travail a été complété par le recueil d'actes établis au cours de la procédure par les Régions et l'établissement d'un calendrier de l'enquête publique assorti de recommandations et bonnes pratiques sous la forme d'un guide méthodologique. Il a vocation à être discuté et surtout validé en formation tripartite. Il a fait l'objet d'un examen en Séminaire des directeurs le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Un document de synthèse sur les actes de procédure destiné aux Parcs et aux Régions a été produit, comme pour le précédent il a vocation à être validé en formation tripartite.

#### ▪ **Mise en œuvre du protocole de reconnaissance Agenda 21 local.**

La Fédération a co-organisé une réunion d'information et d'échanges entre les Parcs naturels régionaux intéressés par la démarche de reconnaissance de leur charte comme Agenda 21 et le MEEDDM, le 21 juillet 2009. Cette réunion a rassemblé 22 participants, directeurs et chargés de missions de parcs, représentant 17 Parcs, ainsi que 2 représentants du MEEDDM et 3 représentants de la Fédération. Ont été discutés les principaux outils d'accompagnements méthodologiques, les plus values, les questions, les difficultés de la démarche et leur articulation avec la charte.

## 2.4. Evaluation des chartes

#### ▪ **Assistance sur la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la charte**

L'assistance à l'appropriation de la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la Charte dans son acceptation large (au-delà de l'action du seul syndicat mixte) a été poursuivie. La Fédération a organisé des formations pour les Parcs des Vosges du Nord (29 et 30 janvier), de Loire Anjou Touraine (26 et 27 mars), des Pyrénées catalanes (28 et 29 mai), des Alpilles (29 et 30 juin), du Livradois Forez (22 et 23 octobre) et de Normandie Maine (2 et 3 novembre).

#### ▪ **Mise en place de l'outil d'évaluation commun EVA**

Le groupe de travail animé par la Fédération a finalisé la conception de la V1 de l'outil EVA. Les Parcs pilotes ont estimé les tests effectués

concluants. Le logiciel a été livré aux 32 Parcs membres du dispositif EVA début juin (2 Parcs supplémentaires ont souhaité rejoindre le dispositif début 2009, d'autres le rejoindront en 2010). La Fédération et son prestataire ont délivré entre mai et début juin 3 formations aux administrateurs référents (responsables du fonctionnement informatique du logiciel dans leur Parc respectif). Deux formations de directeurs au déploiement d'EVA dans un Parc se sont déroulées les 6 mai et 6 novembre 2009.

La Fédération a lancé des formations d'équipe sur site afin d'aider à la réflexion sur l'accompagnement au changement lié à l'évaluation et à l'utilisation d'un nouvel outil, ainsi que sur le dispositif à mettre en œuvre pour favoriser la mise en place du processus. Les équipes des Parcs des Pyrénées catalanes, de Loire Anjou Touraine et de Lorraine ont été formées à ce jour.

#### ▪ **Appui méthodologique à l'évaluation des agenda 21**

Elle a également participé aux travaux sur l'évaluation des Agendas 21 dans les collectivités menés par le MEEDDM. Elle a notamment collaboré aux productions de la journée « Partager des rapports et problématiques de l'expérimentation du référentiel d'évaluation des Agendas 21 dans les collectivités ».

## **2.5. L'évaluation territoriale**

Le CORP a confronté sa réflexion à celle du réseau des Parcs sur le plan technique (avec des techniciens de Parcs en mai) et scientifique (avec les présidents de conseils scientifiques en juin), et celle de la DIACT et du MEEDDM, visant à élaborer une quarantaine **d'indicateurs territoriaux de développement durable** (ITDD).

## **2.6. Gouvernance dans la mise en œuvre de la charte**

#### ▪ **Rôles et missions des conseils scientifiques des Parcs**

Dans la suite des réflexions conduites en 2008, un projet de préconisations sur les rôles et missions des conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux a été élaboré et proposé à la discussion de l'ensemble des parties prenantes (une cinquantaine de

personnes : élus et techniciens de Parc, présidents de conseil scientifique), avec l'appui du Conseil National de Protection de la Nature (CNP) lors d'une réunion qui s'est tenue le 03 juin 2009 dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse.

Le CORP de la Fédération a contribué à l'ensemble de cette démarche, en proposant des éléments d'orientation et des suggestions pratiques, fondées notamment sur l'expérience de ses membres, qui participent à des conseils scientifiques de Parcs et de nombreux autres organismes. Le CORP a également participé aux débats de chacune de ces 3 étapes d'élaboration collective de ce document.

Ces préconisations ont pour objet de constituer un outil d'aide à la décision pour les Parcs. Il est donc apparu important qu'elles soient examinées et validées par l'ensemble du réseau au vu du caractère transversal du sujet. Elles ont notamment fait l'objet d'une présentation (en février) puis d'un débat (fin juin) au sein de la commission « Territoires & Projet », qui pilote l'exercice. Elles ont ensuite été transmises pour information, avis et validation aux autres commissions de la Fédération en octobre. Elles ont enfin été présentées et adoptées définitivement par le Bureau du 28 octobre 2009.

#### ▪ **Analyse et identification des bonnes pratiques de gouvernance et de coopération extra territoriale**

Une étude a été réalisée sur le recensement des dispositifs de gouvernance dans les Parcs ayant renouvelé leur classement et ceux dont la charte est en phase finale de procédure, à travers l'analyse croisée de la charte et des statuts révisés. Cette étude a permis de recenser les instances de concertation existantes ou à venir dans ces Parcs, les publics et partenaires visés, et mettre en exergue les structures originales et innovantes.

Elle est complétée par le travail de préconisations sur les Conseils scientifiques.

Des préconisations concernant les relations statutaires des Parcs naturels régionaux, et notamment de leur syndicat mixte, avec les villes et agglomérations, portes ou partenaires, ont été introduites dans le guide sur les syndicats mixtes de Parc (cf. version MAJ en janvier 2009), suite à des positions élaborées par la commission « Syndicats mixtes et ressources humaines » en 2008. Ce guide a été mis en téléchargement sur le centre de ressources.

▪ **Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)**

La Fédération s'est appuyée (convention) sur le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale pour :

- Développer les liens et les échanges de travail entre les Parcs et avec la Fédération pour mutualiser, transférer, catalyser les actions ;
- Positionner la mission transversale d'EEDD au sein de la fédération des Parcs et consolider la politique de l'EEDD ;
- Participer à l'avancement et à la reconnaissance de l'EEDD au niveau national et international.

4 groupes de travail - animés via l'extranet et des Nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) - ont été mis en place sur le premier axe et des programmes d'action élaborés :

GT1 : Coopération et mutualisation d'expériences : collecte et compilation des outils pédagogiques des Parcs sur les thèmes « Qu'est ce qu'un Parc ? » et « Aménagement de cours d'école éco-citoyennes. » GT2 : Ecole en démarche agenda 21 : Réunion du groupe en partenariat avec Comité 21 GT3 : Réseau des partenaires éducatifs : compilation des actions des Parcs GT4 : Démarches participatives et gouvernance : réalisation du cahier des charges pour une demande de formation auprès de l'ATEN.
--

Un séminaire annuel des chargés de mission « Education » a été organisé du 25 au 27 novembre 2009 dans le Parc naturel régional Périgord Limousin et a réuni 25 personnes de 17 Parcs. Une nouvelle note d'orientation stratégique, a été rédigée et un cahier des charges élaboré pour un document de communication partagé.

Les questions d'éducation à l'environnement et au développement durable ont été abordés en commission « Territoires et projets », et lors des groupes de la Fédération sur la gouvernance, la culture et le lien social.

Enfin, la Fédération, via le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, a participé activement au Collectif Français Education à l'Environnement vers un développement durable (CFEEDD), plus particulièrement au sein du groupe de travail « Territoire et EEDD ». Elle a, dans ce cadre, contribué aux réflexions du Grenelle de l'environnement.

Elle a organisé et participé aux « Assises régionales de l'EEDD dans les Parcs », et a participé aux « Secondes assises nationales

de l'EEDD » à Caen en octobre 2009 (15 Parcs représentés).

Elle a participé au colloque de la décennie de l'UNESCO pour l'éducation au Développement durable, développer des projets de coopération internationale en EEDD (Brésil), et participé à la création d'un Espace National de Concertation pour l'EEDD, groupe de travail de la sphère des collectivités.

▪ **Appui-conseil sur les difficultés rencontrées par les Parcs**

Les conseils ont été assez nombreux liés à des mouvements de personnels (en particulier de direction), ou à des difficultés particulières au moment de révision de charte. Sont à souligner plus particulièrement 2 missions :

- Une mission en juillet 2008 au parc de Guyane concernant les problèmes de procédure liées à la révision de la charte. Elle a donné lieu à un rapport.

- La préparation d'une mission de médiation dans le Parc des Monts d'Ardèche à la demande du Conseil régional Rhône Alpes et du président du Parc - en cours de réalisation.

### 3. PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

---

Stratégie et programme ont été élaborés et suivis par les 4 commissions : "Biodiversité et gestion de l'espace", « Aménagement du territoire », "Développement Economique & Social" et "Marque Parc".

**La commission « Biodiversité et gestion de l'espace »** s'est réunie le 27 avril et le 27 octobre 2009. Elle a notamment contribué à formuler des avis (en amont et sur la contribution du réseau des Parcs à la mise en œuvre) sur la stratégie de création d'aires protégées, le plan d'action agriculture de la stratégie nationale pour la biodiversité, le plan d'action zones humides, la trame verte et bleue, le pôle-relais « zones humides », l'année internationale de la biodiversité, les conventions de partenariat à envisager, les groupes de travail à créer ou dissoudre...

#### **La Commission Aménagement du territoire :**

L'année 2009 a donné un nouveau souffle à cette commission, notamment en l'interrogeant sur des sujets d'actualité de dossiers détaillés et d'interventions d'experts. Ce fut le cas pour 2 des 3 commissions qui ont eu lieu cette année : sur l'enjeu du Grenelle pour le territoire et sur les principes de développement du photovoltaïque.

**La Commission "Développement économique et social"** s'est réunie à deux reprises les 18 mars et 17 novembre 2009. Elle a centré ses travaux sur la prise en compte des missions de développement dans les révisions de chartes, le positionnement des Parcs sur une stratégie commune en matière de tourisme et de loisirs, la promotion des circuits courts de commercialisation de produits agricoles.

Un processus d'échange, avec 7 Parcs, a été finalisé en partenariat avec Mairie Conseils.

Les révisions de charte ont été au cœur du travail mené sur la prise en compte de la dimension sociale au sein du projet de territoire.

La Commission suit étroitement l'avancement de 3 axes de travail, définis en 2007, sur le tourisme l'évolution et l'adaptation de la

Marque « Accueil du Parc », la réorganisation de la section française d'Europarc avec la définition d'un programme d'action sur 3 ans et la mobilisation des élus et techniciens des Parcs, la proposition d'un positionnement et la stratégie touristique de la Fédération pour soutenir le tourisme durable dans les Parcs.

**La commission « Marque »** s'est réunie à 4 reprises (10 mars, 9 juin, 22 septembre et 8 décembre) et a travaillé dans cinq principales directions :

- Prise en compte de la marque « Parc » dans l'axe Leader du FEADER
- Etude sur la prise en compte de la biodiversité dans les signes de reconnaissance
- Opérations de promotion et de commercialisation des produits et prestations sur le site d'un partenaire (projet de partenariat avec Smartbox et Marché citoyen.net)
- Finalisation et diffusion des éléments de cadrage validés par la Commission sur la marque appliquée au tourisme.
- Mise en cohérence des marquages, notamment grâce à la validation des projets de marquage présentés par des Parcs.

Comme chaque année, les Commissions se sont appuyées sur les groupes de travail associant des Parcs et des partenaires.

#### **Groupes de travail 2009**

- Réseau « Développement » :
  - Volet « Développement » des chartes en révision
  - Développement social
- Réseau « Agriculture durable » :
  - Filières courtes
- Réseau « Forêt »
- Réseau « Gestion de l'espace » :
  - Trames vertes et bleues
  - Zones humides : Pôle relais « Mares, zones intérieures et vallées alluviales »
- Réseau « Tourisme et sports de nature » :
  - Positionnement et stratégie touristique
  - Eco-gardes
  - Chemin des Parcs / Grands Traversées
  - Cahier des charges Gîtes Panda
- Réseau « Création d'activités »
  - Installation agricole
- Marque Parc

### 3.1. La gestion des espaces naturels et de la biodiversité

#### ▪ Un dynamique inter espaces protégés

La Fédération a participé, avec les autres structures représentant des espaces protégés, à différentes réflexions et actions:

- analyse des différents programmes de recherche consacrés à la biodiversité et proposition de nouveaux thèmes répondant aux problématiques des gestionnaires d'espaces naturels (démarche lancée en mai 2008) ;

- participation au comité éditorial de la revue Espaces naturels ;

- participation au comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, que la Fédération a intégré en juin 2009 (la Fédération a déposé un projet élaboré par le CORP sur la compensation écologique) ;

- participation au colloque sur les réserves naturelles régionales et de Corse, organisé par Réserves naturelles de France ;

- participation au congrès de Réserves naturelles de France (RNF) le 17 avril 2009 et au document intitulé « Contribution à une stratégie de création d'aires protégées – vers un réseau écologique national » établi par RNF avec l'aide d'un ensemble de structures représentant les gestionnaires d'espaces protégés ;

- participation au comité de suivi Natura 2000 piloté par le MEEDDM (une réunion inter Parcs associant le MEEDDM a été organisée sur le projet de décret « études d'incidence Natura 2000 ») ;

- participation au Congrès de France nature environnement les 12 et 13 mars 2009 à Lille (intervention de Philippe GIRARDIN sur « Concilier activités économiques et trame verte et bleue: quelle(s) réponse(s) des Parcs naturels régionaux? ») ;

- participation au colloque « Chasse, territoires et développement durable » le 26 mars 2009 à Clermont Ferrand (intervention sur « Exemples de partenariats entre acteurs cynégétiques et Parcs naturels régionaux »)

- participation au groupe de travail piloté par le Ministère de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP) pour l'élaboration du plan d'action agriculture de la stratégie nationale pour la biodiversité ;

- participation au comité de pilotage piloté par le MEEDDM concernant la future stratégie nationale de création d'aires protégées ;

- participation aux travaux menés par Eurosite ;

- participation au comité d'organisation du Forum des gestionnaires 2010 ;

- participation au comité de pilotage de « 2010, année internationale de la biodiversité ».

Une proposition de convention de partenariat sur cinq ans avec l'Office national de la Chasse, la Faune sauvage (ONCFS) a été élaborée et devrait être signée début 2010.

#### ▪ Trames vertes et bleues

L'action de la Fédération s'inscrit dans le contexte suivant :

- travaux du COMOP Trame verte et bleue, lancé en janvier 2008 et dont la Fédération est membre;

- appel à projets lancé par le MEEDDM en décembre 2007 et pour lequel 5 projets sont en cours, rassemblant 25 Parcs.

##### Les 5 projets « trame verte et bleue » des Parcs :

- Arcs écologiques franciliens entre ville et campagne ,
- Acceptabilité et faisabilité d'une politique stratégique de trame verte en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Identification d'une trame écologique du Massif Central avec extension vers les Pyrénées,
- Identification de la trame écologique du littoral guyanais (lancé en été 2009),
- Intégration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et de planification à l'échelle locale et territoriale.

- programme de recherche « DIVA Corridors » lancé début 2008 et dont la Fédération est partenaire.

Par ailleurs, plusieurs Parcs réalisent des actions sur les corridors écologiques et la trame verte et bleue hors appel à projets du MEEDDM : Avesnois, Ballons des Vosges, Caps et Marais d'Opale, Lorraine, Scarpe-Escaut,...

La Fédération participe aux réunions mensuelles du COMOP Trame verte et bleue et aux sous-groupes de travail issus du COMOP (communication, fiscalité).

Elle a réalisé, pour le compte du MEEDDM et en partenariat avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, une étude sur les mesures contractuelles mobilisables au profit de la TVB. Un groupe de travail spécifique, comprenant 27 structures, a été constitué pour suivre cette étude.

**Les points clés de l'étude : Les mesures contractuelles et la trame verte et bleue**

L'étude recense des contrats à l'échelle régionale (contrats Régions / territoires de projets ou structures compétentes sur des champs couverts par le TVB, appels à projets,...), à l'échelle de territoires de projets (chartes de parcs naturels régionaux, de Parcs nationaux et de Pays, chartes forestières de territoires, contrats de rivières, etc.) et à l'échelle parcellaire (MAE, baux ruraux à caractère environnemental, chartes de « bon usage », etc). Des contrats « innovants » ont été mis en évidence (« contrat forêt » du Parc du Morvan,...). Des facteurs de réussite pour l'utilisation de ces contrats sont mis en évidence et des propositions sont formulées pour adapter certains dispositifs.

La Fédération a été partenaire d'un colloque (Paris – 28 et 29 avril 2009) sur les trames et les corridors écologiques organisé par Natureparif, qui a rassemblé de nombreux acteurs du domaine de différentes régions de France.

La Fédération a participé le 20 avril et le 10 décembre 2009 aux réunions du comité de suivi du programme DIVA Corridors, qui implique le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin ainsi que le projet de Parc du Golfe du Morbihan. Son rôle est de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques. La Fédération aide aussi les chercheurs à communiquer leurs résultats de recherche en direction de la communauté non scientifique (articles dans Espaces naturels,...).

Elle s'est impliquée dans le montage d'une formation de 3 jours de l'ATEN sur les corridors, qui s'est tenue en avril et en novembre 2009.

Elle a participé, en tant que « grand témoin » à la conférence technique des Parcs en Région Pays de la Loire le 7 juillet 2009 sur la Trame verte et bleue et à la réunion de lancement du groupe TVB Ile de France le 6 mars 2009.

Elle a continué à rassembler, sous la forme de fiches expérience, les opérations exemplaires menées sur le thème de la trame verte et bleue par diverses structures. Ces documents ont permis d'alimenter les travaux du COMOP TVB.

Deux réunions du groupe d'échange Trames vertes et bleues ont eu lieu le 18 mai et 30 juin 2009. Le groupe comprend près de 120 « praticiens et spécialistes », réunis autour des questions que se posent les Parcs sur les trames.

Un dossier intitulé « Echanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des trames vertes et bleues », rassemblant de nombreux partenaires, a été déposé par la Fédération en

juillet 2009 au titre du réseau rural français. Il a été lancé en novembre 2009. Il prévoit 6 journées d'échange dont une à l'attention des élus, la constitution d'un recueil d'expériences sur la mise en œuvre de la TVB à l'échelle des territoires de projets (Parcs naturels régionaux, Pays, intercommunalités,...) et la production d'une lettre d'information.

La Fédération a également lancé (financement MAAP) une étude sur la mise en œuvre de la TVB en milieu agricole, en partenariat avec l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Cette étude sera basée sur des réflexions menées sur 6 territoires tests de Parcs.

#### ▪ Biodiversité et agriculture

Le contexte (révision de la PAC, Grenelle de l'environnement,...) est propice à des réflexions croisées sur « agriculture et biodiversité ».

La Fédération a participé, en la personne d'Eliane GIRAUD, à une table-ronde au colloque de l'INRA le 24 février 2009 lors du Salon international de l'agriculture "Vers une agriculture à Haute Performance Environnementale".

Elle a également participé à une réunion du groupe Biodiversité de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et au colloque Biodiversité et foncier organisé par la FNSEA.

La Fédération préside le groupe de travail « Agriculture et biodiversité » créé par le comité français de l'UICN. Une étude sur « les signes de reconnaissance en production agricole et la biodiversité » a été réalisée dans ce cadre. Elle fournit un état des lieux sur le sujet, sur la base d'une analyse d'une cinquantaine de cahiers des charges et émet des propositions pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les différents signes. Une réunion inter-Parcs a été organisée sur le sujet. Cette réflexion, à laquelle la commission Marque a été associée, peut être utile pour améliorer les critères de la Marque Parc.

La Fédération a mené une étude, pour le compte du MAAP, co-rédigée avec l'INRA et le Parc du Massif des Bauges, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la mesure agri-environnementale territorialisée « Prairies fleuries », expérimentée par 20 opérateurs locaux (dont 8 Parcs naturels régionaux) sur le territoire français depuis 2007.

## 3.2. Révision de charte et développement

### Les points clés de l'étude « prairies fleuries »

Plus de 14 000 hectares sont actuellement sous contrats « Prairies fleuries », dont 5 816 ha hors sites Natura 2000.

L'application de la mesure en milieu de plaine reste encore minoritaire. Les listes de plantes sont établies au niveau de chaque territoire et sont dans l'ensemble assez hétérogènes.

L'étude met en avant la pertinence des territoires (PNR, Parcs nationaux, sites Natura 2000 de grande taille,...) dans l'animation de la mesure, facteur clé de réussite du projet. Certains territoires se servent de la mesure comme un outil inscrit dans une politique agricole territoriale plus globale. L'hétérogénéité constatée dans l'utilisation de la mesure tend, dans certains cas, vers une complexification du dispositif, qui va à l'encontre de l'objectif initial.

L'étude souligne la nécessité de généraliser Herbe\_07 hors sites Natura 2000, de tester son application sur des systèmes prairiaux d'intérêt écologique variable et de veiller à la double préoccupation agronomique et écologique.

L'expérimentation du dispositif « Prairies fleuries » pourrait également porter sur le lien entre Herbe\_07, la Trame verte et bleue et la certification Agriculture à Haute Valeur Environnementale et constituer ainsi la préfiguration du futur dispositif européen à l'horizon 2013.

Une réunion de discussion autour de l'étude a été organisée le 9 avril 2009 et a réuni une cinquantaine de personnes (Parcs naturels régionaux et partenaires).

La Fédération a participé en septembre 2009 à la réunion du comité de suivi du programme DIVA MAE à obligation de résultats. Son rôle est de soutenir les Parcs qui expérimentent sur les MAE à obligation de résultat et de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques.

Elle a participé plus globalement au séminaire du programme DIVA (10 programmes de recherche) à La Bourboule en mai 2009 ainsi qu'au comité de pilotage du programme.

#### ▪ Zones humides

La Fédération a participé au séminaire d'Evian les 7 et 8 octobre 2009, au cours duquel deux Parcs sont intervenus.

Tout au long de l'année, elle a participé aux travaux du groupe national Zones humides et a ainsi contribué à l'élaboration du plan d'action 2010-2012 en faveur des zones humides. Une réunion inter-Parcs sur le sujet a eu lieu.

La Fédération est également membre du groupe experts Zones humides animé par la Société nationale de protection de la nature et participe aux réunions du groupe.

Elle a lancé, dans le cadre d'une convention avec l'ONEMA, en avril 2009, le pôle-relais zones humides « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».

#### ▪ Le volet « Développement » des chartes

La Fédération a co-animé avec Mairie Conseils, un processus visant à aider un groupe de 7 Parcs concernés par un calendrier semblable de révision de charte, dans la définition de leur mission de développement. Démarré en 2008, cet accompagnement s'est poursuivi sur 2009 dans le cadre de 3 réunions qui ont permis d'échanger sur les pratiques de révision et les contenus des chartes notamment sous l'angle de l'articulation entre Parc/EPCI/Pays:

- 1<sup>ère</sup> réunion (26 janvier) : l'ambition des Parcs pour le volet développement de la charte grâce au renforcement des missions d'innovation et des pratiques d'expérimentation.

- 2<sup>e</sup> réunion (2 avril 2009) : Le contenu thématique du projet, le mode d'élaboration des objectifs partagés et les engagements pour le passage aux actes.

- 3<sup>e</sup> réunion (19 novembre) : La mise en œuvre de la charte sous l'angle de l'organisation interne et de l'articulation avec ses partenaires.

Les principaux enseignements de ces échanges sont : conforter l'ambition de l'excellence de développement durable et du bien vivre ensemble, renforcer les approches transversales et mutualiser les compétences sur le territoire. Un document de synthèse a été rédigé avec l'appui du cabinet 2IS.

#### ▪ Le développement social

Trois réunions se sont tenues en 2009, avec l'objectif d'aider à préciser le positionnement des Parcs sur la place du développement social dans la charte.

La première, le 1<sup>er</sup> avril, a permis aux participants de s'exprimer et à dégager les modes de contribution à ces enjeux sur la base des résultats d'une enquête conduite sur « le développement social local : mieux connaître les pratiques des Parcs ».

Les participants ont exprimé 2 types modalités possibles d'accompagnement :

- Un travail sémantique pour incarner l'écriture de charte.

- Formaliser et décliner les intentions/valeurs et les impacts attendus des pratiques.

La seconde réunion s'est déroulée lors du Congrès des Parcs et a réuni un public élargi de techniciens, d'élus et de partenaires.

En conclusion, il ressort que les Parcs ont un rôle à jouer en tant que médiateur, entre des groupes de personnes, les dynamiques de projets, les nouveaux arrivants. Le thème du lien social est pertinent à traiter dans les futures chartes, mais il existe toujours des doutes, des questions sur la légitimité des Parcs. Celle-ci doit se construire et se conquérir à condition d'oser surtout en matière de territorialisation des politiques sociales.

La troisième réunion a été consacrée à la rédaction de cette question dans la charte. Une proposition d'appui a été proposée aux Parcs. 3 Parcs se sont déclarés intéressés : Boucles de la Seine normande, Scarpe-Escaut et Ballons des Vosges.

#### ▪ La création d'activité dans les Parcs

En 2009, la Fédération des Parcs a poursuivi les partenariats entrepris avec les têtes de réseau nationales en 2008, pour aider à la mise en réseaux des chargés de mission des Parcs avec les principaux acteurs intervenant dans ce domaine (FIR, Collectif Ville-Campagne, ADIE, réseau coopératif...).

Pour cela, 2 axes ont été travaillés :

1/ Etude, suivi, observatoire

- Un accompagnement des Parcs dans le cadre de la révision de leur charte : Discussion sur ce thème lors d'une journée d'échange en présence du Collectif Ville-Campagne. Cela a donné lieu à la possibilité d'une poursuite sur des PNR volontaires.

- Projets en Campagne : participation de la Fédération des Parcs à l'organisation de l'événement (chef de file de l'espace « Eco-construction »).

2/ Mise en réseau des ressources

La Fédération des Parcs a contribué à une étude pilotée par Savoir Faire & Découverte dans le cadre du Réseau rural français. Elle a participé à la diffusion de cette étude consacrée à "l'évolution des métiers ruraux face aux défis environnementaux".

De plus, elle a enrichi le site portail du Collectif Ville-Campagne en mobilisant les Parcs pour être référencés comme territoires d'accueil ou offreurs.

Suite aux 2 sessions de formation sur « les outils de l'économie sociale au service de la création d'activités sur les Parcs », la Fédération a sorti un document de synthèse permettant d'informer et de sensibiliser

notamment sur les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif et sur les coopératives d'activités et d'emplois.

#### Les outils coopératifs de portage juridique de la création d'activités

- fiches de synthèse SCIC Coopératives d'Activités et d'Emploi Couveuses Pépinières Incubateurs Sociétés de portage salarial
- dispositifs et structures d'aide au développement des structures de l'économie sociale Observatoire de l'inter réseaux SCIC, Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), Les CRESS, Action du mouvement coopératif pour la création d'activités
- exemples d'outils de l'économie sociale au service d'enjeux du territoire (initiatives existantes mobilisant des outils coopératifs et projets sur les Parcs s'inscrivant au sein de l'économie sociale)
- données sur les SCIC, les coopératives d'activités et d'emploi, l'appui aux projets sectoriels par les réseaux de l'économie sociale.

### 3.3. Agriculture durable

#### ▪ Circuits de proximité

La Fédération des Parcs a poursuivi le travail engagé depuis 2006, sur les circuits de proximité en agriculture.

En 2009, les actions suivantes ont été conduites :

- une formation : « Comment favoriser l'approvisionnement locale de la restauration collective », organisée les 10 et 11 juin dans le Parc du Massif des Bauges, a été l'occasion de présenter des expériences menées par des partenaires et des actions conduites dans les Parcs. Elle a été construite dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT et a réuni une trentaine de participants.

- une étude sur l'installation en circuits courts : Elle visait à aider à lever les freins à l'installation ou à la diversification en circuits courts et en particulier à construire des propositions de dérogation réglementaires susceptibles d'être expérimentées. Elle s'inscrivait dans le contexte plus large de la transmission des exploitations avec les questions de l'accès aux aides à l'installation et à la diversification ou de l'accès au foncier (manque d'outils à disposition des collectivités, manque de transparence). Le travail s'est appuyé sur des territoires volontaires et a été mené avec l'ASP et plusieurs partenaires nationaux.

#### **Etude : L'installation en circuits courts**

Les étapes:

- une étude à partir de l'expérience de 5 Parcs : Ballons des Vosges, Luberon, Hte Vallée de Chevreuse, Perche, Volcans d'Auvergne, permettant d'identifier les profils particuliers des porteurs de projet en circuits courts.
- des propositions dans 4 domaines : Accompagnement, Financement, Foncier, Structuration des filières,
- le transfert des outils et des démarches intéressantes au sein du Réseau Rural Français.

La Fédération a préparé 3 projets partenariaux : 2 au sein du Réseau rural français qui ont débuté en fin d'année 2009.

- le premier projet « Les formes d'appui à l'installation des agriculteurs en circuits courts dans les Régions » poursuit le travail engagé sur l'aide à l'installation »

#### **Projet « les formes d'appui à l'installation des agriculteurs en circuits courts dans les Régions »**

Il vise à recenser et à analyser les dispositifs d'appui en circuits courts. Le séminaire de lancement a été organisé le 30 novembre. Ce travail se traduira par la réalisation de fiche de bonnes pratiques puis par l'organisation d'un séminaire inter régional et un rencontre nationale. Ce projet d'inscrit dans le cadre du réseau rural français et est conduit en partenariat avec la FRCIVAM, 9 Régions et plusieurs têtes de réseau nationales

- le deuxième projet « Mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires »

#### **Projet « Mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires »**

Il vise à analyser l'impact des circuits courts en lien avec les politiques territoriales menées par les Parcs et les agglomérations. Le séminaire de lancement a été organisé le 20 novembre.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Réseau rural français et est conduit en partenariat avec Terres en villes et l'APCA.

- Le troisième projet est un projet s'inscrivant le CASDAR « développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes des territoires »

#### **Projet CASDAR « développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes des territoires »**

Mise en œuvre 2010-2012

La démarche s'appuie sur 8 parcs associant à chaque fois un partenaire agricole, des partenaires nationaux et des organismes de recherche. A travers 3 axes d'action (observation, expérimentations et capitalisation), l'objectif est d'animer le réseau et de créer des outils d'aide à la décision pour les Parcs. Une assistance technique à la Fédération des Parcs est assurée par la FRCIVAM Bretagne

Enfin, la Fédération a participé à l'écriture d'une nouvelle réglementation facilitant l'inscription au catalogue des semences dites de conservation ou de variétés anciennes ou

rustiques. La Fédération, représentée par le Parc du Luberon a intégré le groupe de travail national afin que soient davantage pris en compte les enjeux des petits producteurs dans la réglementation.

### **3.4. La forêt**

#### **▪ Filière bois**

La Fédération a relancé une animation du réseau « forêt et filière bois » en s'appuyant sur le Parc du Morvan, dans le cadre d'un partenariat conclu avec l'ONF pour 2008-2009.

Un séminaire a été organisé les 10 et 11 juin dans le Parc Normandie-Maine. Il a réuni une cinquantaine de participants : chargés de mission et élus de Parcs, partenaires dont représentants de l'Office National des Forêts (ONF). Il a permis de traiter les 4 axes prioritaires de la convention nationale avec l'ONF autour des approches territoriales de la forêt :

- le rapprochement entre Parcs et ONF,
- la valorisation du bois local,
- la biodiversité et forêt.

Le séminaire a permis un apport en informations, expériences, analyses de la part d'experts, de partenaires, de Parcs et un échange sur les pratiques, les actions, les partenariats et les outils mis en œuvre.

Par ailleurs, le rapprochement avec la FNCOFOR et ETD s'est poursuivi dans le cadre du lancement du projet "Valorisation des ressources forestières et des territoires ruraux par le développement de filières locales bois-construction et bois-énergie" au sein du groupe « forêt et filière bois » du Réseau rural français.

Enfin, le Parc du Morvan a représenté la Fédération dans le Comité national de suivi des chartes forestières de territoire.

### **3.5. Aménagement et planification : Paysage, urbanisme, contractualisation**

#### **▪ Urbain/Rural**

La Fédération a organisé un échange sur le thème des nouvelles formes du lien urbain rural lors de la première séance 2009 de la commission « Aménagement du territoire », et a largement diffusé une étude terminée à la fin de 2008.

Ce travail a permis aux Parcs en révision de particulariser les différents échanges possibles avec les villes et agglomérations portées, au plan des actions, des stratégies et des représentations statutaires. Il donnera lieu à un séminaire le 19 janvier 2010.

La Fédération a également participé au comité de pilotage de l'action « *Urbain-rural : nouvelles gouvernances, nouveaux territoires* » conduite par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le lien Urbain-rural a été abordé en termes d'aménagement du territoire au cours des 4 séminaires sur la maîtrise de l'espace organisés par la Fédération des Parcs.

Tendanciellement, on aboutit à la nécessité d'une même lecture politique sur les zones de recoupement, ainsi que la nécessité d'un partenariat entre agglomérations et Parcs, apte à dépasser le cadre strictement urbanistique et aussi à s'affranchir des périmètres communs dans les collaborations envisagées.

#### ▪ **Prospective et paysage**

La Fédération a lancé une étude<sup>1</sup> « Prospective par le paysage » dont l'objectif est de préfigurer l'organisation et le contenu d'un guide donnant aux équipes des Parcs des arguments et des éléments de méthode.

L'étude a été confiée au bureau d'études ASca, et la Fédération a animé un groupe de travail qui s'est réuni à trois reprises en 2009 (9 avril, 9 juin et 8 septembre). Sa composition était multi-acteurs, publics et privés, usagers, utilisateurs et "modeleurs" de paysages par leurs activités socio-économiques et environnementales. Quelques parcs en ont fait partie, les élus de Parc sont représentés dans ce groupe par Danièle Pic (présidente du Parc du Vercors).

Les discussions de chacun des ateliers ont permis de structurer et d'alimenter la rédaction d'un plan et d'éléments de contenu qui seront finalisés en 2010.

#### **Points clés de l'étude « Prospective et paysage »**

- le paysage, pris au sens large du terme comme moteur et incarnation visuelle du développement durable territorial, constitue une entrée privilégiée pour faire de la prospective à l'échelle d'un parc ; les Parcs sont légitimes pour conduire un tel travail sur le paysage,  
- la prospective est une méthode de travail qui modernise assurément les jeux d'acteurs, en insufflant au passage un regain de démocratie, à l'échelle d'un territoire donné : les

Parcs peuvent/doivent faire preuve de cette modernité, à l'heure où ils se refondent/repensent,  
- la prospective par le paysage est donc une manière de réviser la charte (et pas un exercice supplémentaire au processus "réglementaire" de révision de la charte) et de faire vivre le Parc, son territoire, dans la durée.

#### ▪ **Maîtrise de l'espace et charte**

La Fédération a publié et diffusé en 500 exemplaires « Maîtrise de l'espace et charte de Parc » à l'ensemble des acteurs intervenants sur la problématique du paysage (dont l'architecture et l'urbanisme).

Ce document permet de préparer l'écriture d'une charte dans le cadre d'un territoire de projet, de voir quelles sont les principales caractéristiques à retenir et à développer, et avec quels partenaires. Il permet d'aborder le paysage et l'urbanisme en tant qu'outil opérationnel du développement durable, sur les sujets suivants : mixité fonctionnelle, mixité sociale, paysage et attractivité du territoire, lien social, espace public, transport, énergie, architecture vernaculaire, filière courte, lien urbain-rural.

#### ▪ **Echanges sur l'aménagement du territoire**

La Fédération des Parcs a organisé 4 séminaires dont chacun a traité un thème abordé lors d'une révision de charte :

- Jeudi 26 mars (Montagne de Reims) : Quelle publicité dans les Parcs naturels ?

- 11 et 12 juin (Brenne) : Concertation autour du paysage.

- 16 et 17 septembre (Loire Anjou Touraine) : Comment endiguer la périurbanisation sur un territoire de Parc ?

- 7, 8 et 9 décembre (Fédération des Parcs) : Comment l'émergence d'un écoquartier dans un Parc naturel régional ?

Ces quatre séminaires ont permis d'échanger sur des expériences et de mettre à disposition des expertises nationales. Ils ont réuni 180 participants, soit une moyenne de 45 personnes par séminaire.

Le séminaire sur la publicité a donné lieu à des actes qui ont été publiés et diffusés largement. Fédération souhaite consolider la capitalisation sur les trois thèmes de façon à pouvoir publier un guide méthodologique.

#### ▪ **Film de sensibilisation à l'urbanisme rural**

En 2009 la Fédération a suivi l'avancement du projet de film co-porté par le Parc du Morvan et la Fédération, et a contribué au comité de

<sup>1</sup> à paraître en 2010 dans la collection « Expérimenter pour agir »

pilotage chargé de définir la stratégie de diffusion.

#### **Rappels sur le film**

Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet de Fontevraud, et réalisé par le Parc du Morvan et la Fédération, en partenariat avec 12 autres Parcs.

Il a consisté à lancer auprès des réalisateurs un appel d'offre pour la création d'un film sur l'urbanisme rural de 30 minutes. Ce film a vocation à être projeté avant l'élaboration des documents d'urbanisme, donc bien avant l'enquête publique (cf. principe de concertation amont).

En 2008, suite au lancement de l'appel d'offre, le jury a retenu Yann Sinic qui pendant toute l'année 2009 est allé dans les Parcs et a consolidé une histoire plutôt émouvante est bien sentie. L'idée est d'avoir un point de vue de réalisateur plus qu'un angle de communication.

La diffusion se déclinera en 4 temps/actions :

- Une avant-première à l'école d'architecture du Val de Seine à Paris,
- la création d'un livret CD,
- la projection dans les cinémas d'une version plus courte,
- le concours dans les festivals de court métrage...

#### ▪ **L'Europe en renfort des politiques d'aménagement durable dans les Parcs**

La Fédération des Parcs a engagé une étude (2009-2010) sur les stratégies et actions des Parcs naturels régionaux en matière d'urbanisme et de paysage. Il s'agit de la réactualisation d'un travail mené en 2005 complété de 4 nouvelles problématiques :

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le développement d'écoquartiers ;
- Le renfort de l'Union européenne dans les politiques de paysage et d'urbanisme ;
- Les passerelles existantes entre l'enseignement supérieur et les territoires de projet ;
- La prise en compte de la biodiversité et des trames vertes et bleues par les démarches de paysage et d'urbanisme.

Cet inventaire constitue une étape importante dans la compréhension de la mise en œuvre des politiques de maîtrise de l'espace dans les Parcs. Il permettra de bénéficier de l'expertise du réseau sur la maîtrise de l'espace, de dégager des axes forts pour établir une politique fédérale dans les années à venir. Cet inventaire peut aussi être un outil de communication pour chaque Parc, sur sa politique en d'urbanisme rural durable, et delà un moyen de renforcer sa légitimité sur le territoire.

#### ▪ **Recherche sur l'urbanisme rural durable**

La Fédération a poursuivi le partenariat technique et financier conclu en 2008 avec le Parc des Ballons des Vosges pour soutenir une thèse sur l'urbanisme rural.

#### **Recherche : Comment les stratégies d'urbanisme, dit durable, peuvent intégrer les spécificités des espaces ruraux**

Thèse réalisée par Pierre-Henri Bombenger et co-encadrée par l'Université de Tours/CNRS (UMR Citeres), l'Université de Strasbourg (CRESS) et l'Université du Québec.

Résultats attendus au 1<sup>er</sup> semestre 2010. Soutenance de thèse prévue en février 2011.

L'expérimentation sur trois communes rurales est en cours pour tester l'outil multicritères « Système Intégré Urbanisme (SIU) mis au point, qui permet d'analyser et d'évaluer les impacts territoriaux des différents scénarios d'évolution de la commune, dans le cadre de l'élaboration de son plan local d'urbanisme.

Le groupe de travail dont est issu cette réflexion est multi-acteurs, publics et privés, usagers, utilisateurs et "modeleurs" de paysages par leurs activités socio-économiques et environnementales.

La dernière étape (4<sup>e</sup> réunion en février 2010) visera à tester ce travail sur un collège de Parcs sensibilisés à la prospective et actifs sur leurs paysages, afin de caler une version définitive qui pourrait sortir dans la collection « Expérimenter pour agir ».

#### ▪ **Représentations et inter-réseaux**

La Fédération a participé aux travaux du Conseil national du paysage, où elle a proposé, pour une meilleure application des textes en matière d'affichage publicitaire, d'engager une étude sur les territoires qui réussissent à faire appliquer ce texte en concertation (projet d'observatoire de l'affichage publicitaire dans des Parcs pilotes).

Elle a également participé aux échanges des Etats Généraux du Paysage dans le cadre de la réflexion sur Paysage et attractivité territoriale.

### **3.6. Energie et changement climatique**

#### ▪ **Energies et climat dans les stratégies territoriales**

La Fédération a mis en place une étude permettant de disposer d'un panorama du paysage énergétique et climatique des Parcs et de préciser les champs d'actions portés par les Parcs.

Cette étude d'une durée de six mois s'est appuyée sur un questionnaire détaillé, enrichi

par des entretiens téléphoniques. 33 Parcs ont répondu et les premiers résultats ont été livrés en octobre 2009 lors du Congrès des Parcs. Une diffusion est prévue début 2010.

La Fédération a participé aux rencontres nationales ATENEE-COT portées par l'ADEME et ETD. Elle a participé à la conception de la rencontre sur « Agriculture Energie et Climat ».

#### ▪ **Le solaire**

La Fédération a projeté depuis deux ans de travailler à un inventaire et des propositions sur la gestion des projets solaires en France. Dans le cadre du réseau « Energie et Territoire » et en appui des éléments recueillis lors de l'enquête « Energie », un dossier documentaire a été diffusé à l'ensemble des membres de la commission « Aménagement du territoire ».

Le sujet a été traité lors d'une session extraordinaire de la commission le 26 novembre 2009, les enjeux solaires étant à la croisée des questions tant énergétiques, que paysagères et foncières. Les débats riches et portés par la diversité des témoignages (Experts, ONG, Parcs, Entreprises) a permis de rédiger et de diffuser une synthèse qui permettra de préparer un positionnement du réseau.

#### ▪ **Valorisation des démarches d'éco-construction dans les Parcs**

La Fédération a tenu un stand « Eco-construction » au sein du salon Projets en campagne organisé à Limoges en juin 2009.

Une quinzaine de Parcs étaient mobilisés sur cet événement dont le projet récemment primé d'éco-quartiers de Faux-la-Montagne dans le Parc de Millevaches en Limousin.

##### **Les enjeux de l'éco-construction dans les PNR**

L'émergence de filières d'Eco-construction et le potentiel d'emplois et de valorisation de ressources locales associées sont clairement apparus dans les actions des Parcs notamment dans le cadre des opérations conduites dans les COT (Contrat d'objectifs territoriaux) et dans la mise en place de PCET ou de projet P.E.R. (Pôle d'Excellence Ruraux).

L'étude conduite par l'IPAMAC sur l'appropriation de ce secteur par les territoires ruraux et le travail engagé nationalement avec l'ONF avait conduit la Fédération à inscrire ce thème dans ces commissions.

### **3.7. Le tourisme durable**

La Fédération a principalement travaillé sur les projets suivants en 2009 :

- La finalisation et la mise en ligne de la boîte à outils « Marque Accueil »,

- L'élaboration d'un positionnement et d'un cadre stratégique commun aux Parcs sur le tourisme et les loisirs présenté à la commission développement économique et social (17 octobre 2009),

- Le rapprochement des réseaux « tourisme » et « sports de nature » par un séminaire commun.

- La réorganisation du travail sur la Charte Européenne du Tourisme Durable et la création des outils dans le cadre de la section française d'Europarc.

- La réalisation d'un coffret cadeau « Parcs naturels régionaux », réalisé en partenariat avec SMARTBOX (cf. § Communication).

- Le soutien au développement maîtrisé des sports de nature dans une logique du tourisme durable.

Ces projets ont été élaborés en lien avec les groupes de travail nationaux (marque et tourisme, positionnement et stratégie touristique, section française) et en mobilisant le réseau tourisme et sports de nature de la Fédération.

Depuis octobre 2008, Bernard Clap, Président du Parc naturel du Verdon soutient activement les travaux en tant que Président référent sur le tourisme et les sports de nature, en particulier le développement de la Charte Européenne du tourisme Durable et la finalisation du positionnement et la stratégie touristique.

#### ▪ **Tourisme et sports de nature**

Afin de rapprocher les réseaux « tourisme » et « sports / activités de pleine nature », la Fédération a organisé le séminaire « Les Parcs à vélo, comment favoriser une découverte active des territoires par les circulations douces ? » du 4 au 6 novembre 2009 avec le soutien actif du Parc naturel régional de la Brenne. Il a rassemblé 51 personnes de 27 Parcs naturels et partenaires au CPIE de Azay-Le-Ferron.

##### **Les points clés du séminaire : Les Parcs à vélo, comment favoriser une découverte active des territoires par les circulations douces**

Le sujet « vélotourisme » a permis d'aborder les questions de l'aménagement et de l'équipement, de l'accueil du public et du développement de l'offre avec un regard sur l'organisation des prestataires.

Les présentations et les échanges entre les participants ont souligné que le déplacement à vélo répond plus que jamais aux enjeux actuels, surtout dans le cadre de débats sur les circulations douces et des actions concrètes pour lutter contre le changement climatique.

En parallèle, la demande croissante du cyclotourisme et la diversification des pratiques démontre le potentiel du vélo

en tant que moteur du développement touristique des territoires ruraux qui mobilise les acteurs publics et privés. Pour favoriser ce développement, il est nécessaire d'aménager et d'organiser les territoires et les acteurs afin de rendre les Parcs naturels et leurs patrimoines accessibles.

Les Parcs doivent jouer un rôle central afin d'innover un tourisme doux qui s'inscrit d'une façon concrète dans le concept du tourisme durable en s'adressant aux habitants et visiteurs français et étrangers.

L'approche de ce développement à la fois par la gestion de l'espace, le tourisme, les patrimoines et les activités de pleine nature permet un développement touristique dans une façon transversale et durable impliquant l'ensemble de l'équipe des Parcs.

Au niveau local, le sujet « vélo » est également un vecteur intéressant pour fédérer les acteurs public et privé sur les territoires des Parcs et au-delà.

L'exemple « La Loire à vélo » a bien souligné l'importance des échanges des bonnes pratiques au niveau européen pour mettre en œuvre des projets plus efficaces.

### ▪ **Positionnement et stratégie touristique**

Le groupe de travail « Positionnement et stratégie touristique » s'est réuni deux fois, au cours de l'année 2009, pour finaliser la note de positionnement et le cadre stratégique commun en matière touristique. En suivant la feuille de route validée par le bureau de la Fédération en 2007, le groupe a proposé à la commission « Développement économique et social » un document en deux parties avec une note de positionnement et des axes stratégiques.

#### **Proposition de positionnement**

Agir sur le tourisme et les activités de pleine nature est une mission fondatrice et transversale dans les Parcs. L'objectif partagé est d'articuler le développement des activités avec la sauvegarde des patrimoines accessibles à tous qui s'inscrivent dans les valeurs de la Charte Européenne du Tourisme Durable en répondant aux enjeux de la biodiversité, du changement climatique et aussi sociaux.

**3 orientations stratégiques** pour appuyer les Parcs naturels à développer le tourisme durable :

- Renforcer la reconnaissance des Parcs naturels et leurs actions en tant que destinations d'excellence,
- Promouvoir la spécificité des destinations « Parcs » et leurs valeurs par le développement et la diversification d'une offre spécifique,
- Développer les missions d'accompagnement de la Fédération pour que les Parcs restent des laboratoires dans les domaines du tourisme et des activités de pleine nature.

A l'occasion de sa réunion le 17 octobre 2009, la Commission s'est prononcée favorablement sur la note et les orientations proposées. Néanmoins, elle s'est montrée inquiète sur l'avenir de la mission « tourisme & activités de pleine nature » après le départ du chargé de mission fin 2009. Elle souhaite en effet que les activités liées au tourisme, des sports et des loisirs dans les Parcs, puissent être pris en compte à part entière dans les missions d'animation, d'échanges et d'appui technique mis en place par la Fédération.

### ▪ **La charte européenne du tourisme durable**

La Fédération a continué à s'engager et promouvoir le développement de la Charte européenne du tourisme durable, pour soutenir les Parcs naturels dans leurs démarches.

En 2009, les actions sur la Charte ont été marquées par le renouvellement de la Section française d'Europarc : un partenariat étroit a été mis en place entre Parcs nationaux de France et la Fédération des Parcs naturels, avec comme principaux axes de travail : l'échange des bonnes pratiques, la création d'une boîte à outils commune entre les PNR et PN et le renforcement des liens avec la Fédération EUROPARC (2009-2011).

En lien avec la Section française d'Europarc, la Fédération a participé aux actions suivantes :

- Diffusion de la boîte à outils sur la Marque « Accueil du Parc » expliquant l'articulation entre la marque Parc et la Charte.
- Accompagnement des Parcs (Régions PACA et Nord - Pas de Calais, et Parc des Causses du Quercy) pour mettre en œuvre le volet 2 de la Charte pour travailler avec les entreprises touristiques par des réunions de travail.
- Représentation des intérêts des adhérents français lors de la rencontre européenne des Parcs signataires de la Charte Européenne du tourisme durable organisée du 3 au 5 juin 2009 en Andalousie (Espagne). Cette mission, assurée par Bernard Clap, et le chargé de mission tourisme de la Fédération a permis l'échange de savoir-faire sur la mise en place des méthodes de travail entre les espaces protégés et les entreprises touristiques (volet 2) et le lancement de la réflexion sur le travail avec les tour-opérateurs.
- Etude et impulsion des coopérations entre les Parcs naturels et les Chambres de commerces pour mettre en œuvre la Charte Européenne par le dispositif « RESPECT » proposé par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), à la fois au niveau national et en particulier dans la Région PACA.
- Participation à l'élaboration d'un cahier des charges pour créer une boîte à outils dans le cadre de la Section française<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Action pilotée par Parcs nationaux de France inscrite dans le programme d'action de la Section française d'Europarc.

- Co-organisation d'une réunion d'échange sur la Charte Européenne pour les signataires (14 octobre 2009).
- Participation aux réunions concernant la Charte Européenne organisées dans le cadre de la conférence EUROPARC à Strömstad en Suède (septembre 2009) et accompagnement d'une délégation des Parcs naturels régionaux dont 4 Présidents des Parcs (11 personnes dont 3 Parcs, Espaces naturels régionaux Nord Pas de Calais et la Fédération).

La forte mobilisation de la Section française d'Europarc a permis d'aller vers une meilleure coordination des actions entre les signatures en France.

**La charte européenne du tourisme durable en 2009 :**  
17 nouveaux espaces protégés ont reçu leur certificat pour l'adhésion à la Charte Européenne du Tourisme Durable. Avec ces nouveaux signataires, 75 Parcs et espaces protégés s'engagent officiellement pour le tourisme durable dont 13 Parcs naturels régionaux (sur 17 signataires en France).

▪ **Diffusion de la nouvelle boîte à outils « Marque Accueil du Parc »**

La Fédération a finalisé le chantier, lancé en 2007, pour développer et adapter la marque « Accueil du Parc » permettant une meilleure articulation avec des démarches de qualité, notamment « Qualité tourisme » et la Charte Européenne du Tourisme Durable.

Les objectifs principaux ont été l'adaptation et l'homogénéisation des outils afin de répondre aux besoins actuels du développement de la marque pour une plus forte communication externe.

La Fédération a diffusé et mis en ligne la boîte à outils : Documents de cadrage de la marque « Accueil du Parc » appliqués aux prestations touristiques et d'accompagnement, élaborée par un groupe de travail avec l'appui d'un expert.

**Objectifs et contenu de la boîte à outils**  
Objectif : proposer une offre traduisant à la fois les valeurs de la marque « Accueil du Parc », et un niveau de qualité minimum à travers la marque « Qualité tourisme ».  
Contenu  
- un document de cadrage pour la mise en œuvre de la marque notamment sous l'angle du contrôle (AUDIT),  
- développement et mise à niveau des critères pour le marquage « Accueil du Parc » afin d'adapter la marque aux exigences et besoins actuels.

NB : Le recours à la marque « Qualité tourisme » n'a aujourd'hui rien d'obligatoire (d'autres signes de reconnaissance de la qualité peuvent être mobilisés) même si les Parcs sont à priori très nombreux à souhaiter engager la double démarche.

▪ **Hôtels au naturel et Gîtes Panda**

Le réseau des « Hôtels au naturel », dont la création fut impulsée et soutenue par la Fédération, a poursuivi ses efforts d'autonomie et de développement.

En 2009, 20 établissements font partie du groupement repartis sur 7 Parcs naturels régionaux. Cette année, leur engagement était récompensé par le lauréat des trophées du tourisme responsable organisés par voyages-sncf.com .

Le nouveau catalogue des « Gîtes Panda », édité par Gîtes de France, a recensé 300 adresses dans 32 Parcs naturels régionaux sous le titre « Séjours naturels au cœur des Parcs naturels ».

Un nouveau cahier des charges pour la mise en place des Gîtes Panda, actualisé avec la marque « Accueil du Parc », a été expérimenté sur le terrain par des Parcs « tests » (Ballons des Vosges, Avenois, Scarpe-Escout, Causses de Quercy) et l'élaboration.

Les critères de la marque « Accueil du Parc » sont devenus le pré requis obligatoire pour mettre en œuvre le double marquage des Gîtes Panda. Ce travail a été suivi par l'organisation de 2 réunions de têtes de réseau qui ont réuni WWF, Gîtes de France et la Fédération.

Au Congrès 2009, un stand sur le marché des innovations a permis la promotion des Gîtes Panda auprès du réseau des Parcs.

▪ **Le concours européen EDEN des destinations d'excellence**

La Fédération a intégré le Comité de sélection organisé par la sous-direction du tourisme, pour le concours européen « Eden », qui distingue une destination touristique d'excellence dans chacun des 22 pays européens participants.

Au sein de son réseau et ses partenaires, la Fédération a promu ce concours qui a été organisé sur le thème « tourisme et espaces protégés » en 2009.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été élu destination touristique européenne d'excellence. Grâce au caractère pilote de ses activités touristiques durables et à ses efforts de partenariat transfrontalier, le Parc des Vosges du Nord a conquis le jury, qui a estimé devoir soutenir et encourager prioritairement une destination située dans une zone géographique en quête de reconnaissance.

### 3.8 Activités et sports de nature

#### ▪ Guide sur les manifestations sportives et Natura 2000

La Fédération a été missionnée en 2009 par le MEEDDM et le Ministère en charge des sports pour élaborer un guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000.

En lien étroit avec le groupe inter-réseaux et dans une démarche interministérielle, ce guide pédagogique à destination des organisateurs de manifestations sportives et des services instructeurs, proposera une démarche précise d'évaluation des incidences. Il sera réalisé sur 2009 et 2010 et prendra en compte des expériences concrètes de gestionnaires d'espaces naturels notamment celles des Parcs naturels régionaux.

#### **Le groupe « inter-réseaux sports de nature »**

Depuis 2004, le groupe de travail « inter-réseaux sports de nature » réunit les gestionnaires des espaces naturels et le mouvement sportif<sup>3</sup>.

Ces 12 partenaires se sont engagés dans une démarche commune visant à concilier développement des sports de nature et protection des milieux naturels. Cette collaboration innovante permet à des partenaires d'horizons différents d'échanger et de construire ensemble.

La Fédération anime ce groupe de travail et conduit des projets au nom du groupe dont les fiches sur les impacts environnementaux, réalisé depuis 2006.

#### ▪ Impacts environnementaux et retombées socio-économiques

La Fédération a finalisé et mis en ligne 10 fiches techniques sur les impacts environnementaux des sports de nature dans le cadre du groupe de travail inter-réseaux après la validation par les partenaires, une procédure qui a pris plus de temps qu'initialement prévu.

#### **Fiches techniques impacts environnementaux**

Chacune des fiches présente les travaux scientifiques dans leurs contextes, ainsi que les actions mises en œuvre localement pour réduire les impacts.

L'enjeu est de fournir aux acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels et dans l'accompagnement des sports de nature, des informations compilées et fiables, qu'ils puissent mobiliser pour répondre aux questions auxquelles ils sont confrontés.

<sup>3</sup> Assemblée des départements de France, Conservatoire du littoral, Comité National Olympique et sportif Français, Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Pôle Ressources National Sports de Nature, MEEDDAT, ONF, RNF, Parcs Nationaux de France, Rivages de France, FPNRF, ATEN

La Fédération a assuré la promotion de ces travaux, à l'occasion du marché aux innovations du Congrès. Ils sont désormais consultables et téléchargeables gratuitement sur les sites Internet de l'ATEN et du Pôle Ressource National des Sports de Nature.

Depuis 2006, la Fédération a participé à l'étude expérimentale «L'impact socio-économique des sports de nature sur les micros territoires rhônalpins». Avec l'objectif de mieux connaître l'impact socio-économique d'une activité, filière ou événement en matière de sports de nature sur un territoire particulier et sur une période donnée, la Fédération a promu ces travaux, notamment par des publications sur le centre de ressources, un article dans la revue Parcs et la présentation de la démarche dans le cadre de l'atelier sur l'économie présentielle au Congrès 2009. La prochaine étape serait la modélisation de la méthode afin de construire un outil simple permettant d'évaluer les impacts socio-économiques.

#### ▪ Rencontres nationales

La Fédération a participé au comité de pilotage de l'ATEN pour organiser le 15ème Forum des gestionnaires «L'accessibilité de tous les publics : pour une nature ouverte à tous» tenu le 5 et 6 mars 2009 à Lille. Ce sujet a permis de poursuivre les travaux sur la question de l'accessibilité pour tous, évoquée lors du séminaire du réseau des « sports de nature » en 2008.

La Fédération s'est également engagée au sein du comité méthodologique d'organisation des « 4èmes rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature » tenues à Clermont-Ferrand, du 11 au 13 mars 2009, pour favoriser l'échange entre gestionnaires, le mouvement sportif, les acteurs du tourisme et les territoires. Cette manifestation a permis la valorisation des expériences des Parcs et ses partenaires.

La Fédération des Parcs a participé à la mobilisation de son réseau, des gestionnaires (RNF, Conservatoire du littoral, etc.), l'animation d'un atelier, l'accompagnement des intervenants québécois avant, pendant et après les rencontres (post voyage d'étude à Vallon Pont-d'Arc); et la mise en place d'un stand présentant les Parcs.

Le 12 septembre 2009, la Fédération a participé dans l'atelier « Protected Areas, Tourism and Recreation: an Engine for Sustainable », organisé dans le cadre de la conférence annuelle de la Fédération Europarc

qui s'est tenue du 8 au 12 septembre 2009 en Suède.

L'implication dans la préparation de l'atelier et les interventions des Parcs naturels ont permis de valoriser les expériences des Parcs naturels et leurs partenaires français mais aussi d'impulser une réflexion sur le développement maîtrisé des sports de nature en Europe. L'atelier a réuni environ 34 personnes venues de différents pays et espaces protégés en Europe.

Dans le cadre du salon grand public « Destination Nature », (26 au 29 mars à Paris) dédié aux activités de pleine nature et tourisme durable, la Fédération a organisé en partenariat avec la FFRP (Fédération française de la Randonnée Pédestre) une conférence pour sensibiliser les visiteurs du salon aux enjeux des circulations douces pour se rendre dans les espaces protégés. Cette action s'est inscrite dans le partenariat entre les 2 Fédérations et leurs réflexions sur le développement des transports collectifs.

#### ▪ **Groupes de travail thématiques**

Suite au séminaire « activités / sports de nature » des Parcs en 2008, certains Parcs se sont mobilisés pour continuer un travail collectif en 2009 :

Le groupe de travail « écocardes », animé par les Parcs du Verdon et du Vercors : L'objectif est un travail sur le métier, son contenu, sa formation et sa reconnaissance pour une meilleure gestion des activités sur le territoire des Parcs. Avec une participation d'environ 10 Parcs, le groupe s'est réuni 2 fois en 2010. La Fédération a soutenu ce groupe par une enquête sur le métier des gardes dans les Parcs pour avoir une meilleure photographie du métier qui varie d'un Parc à l'autre.

Pour mettre en œuvre le projet « Le sentier des Parcs », un groupe de travail des Parcs alpins, du Massif Central et le Jura se sont réunis 2 fois au cours de l'année pour construire un projet d'itinérance pour mettre en réseau les Parcs par la pratique des différentes formes de randonnée. La Fédération a contribué aux réflexions sur le montage du projet qui a réuni les Parcs intéressés.

### **3.9. Valorisation des patrimoines**

#### ▪ **La sauvegarde du petit patrimoine lié à l'eau**

La Fédération a poursuivi son engagement dans la promotion du dispositif « Appel à projet dans les Parcs naturels régionaux de France : Sauvegarde et valorisation du petit patrimoine lié à l'eau » pour la dernière année.

##### **Appel à projets : Sauvegarde et valorisation du petit patrimoine lié à l'eau**

Ce dispositif a été mis en place en 2005 avec l'objectif d'apporter un soutien financier à des projets de restauration et de valorisation du petit patrimoine vernaculaire (alimentations et techniques, des lavoirs, moulins, petits ponts, puits, fontaines, roues de moulins, etc.), public ou privé.

Depuis la signature de la convention tripartite entre la Fondation VEOLIA Environnement, la Fondation du Patrimoine et la Fédération des Parcs naturels régionaux en novembre 2005, environ 40 projets dans 23 Parcs naturels ont obtenu une aide financière pour effectuer les travaux de restauration. Le budget annuel pour attribuer une aide financière était à la hauteur de 70 000 €.

La Fédération a participé en 2009 aux actions suivantes :

- la diffusion des dépliants par le site Internet de la Fédération présentant le dispositif et les démarches à suivre,
- l'information sur le dispositif à travers Internet, et l'Extranet,
- la promotion du dispositif auprès de son réseau, élus et techniciens dans les Parcs, par un article dans la Revue Parcs,
- le conseil individualisé auprès des demandes individuelles, en particulier par des maires des communes dans les Parcs naturels.

Après le bilan d'action très positif entre la Fondation Véolia Environnement, la Fondation du Patrimoine et la Fédération des Parcs, les partenaires souhaitent renouveler ce dispositif pour au moins 3 ans (2010 – 2012). Le programme de sauvegarde du patrimoine lié à l'eau sera élargi à la restauration des mares de villages ruraux. Le projet d'une nouvelle convention a été présenté en décembre 2009 pour une signature au début de l'année 2010.

### 3.10. La marque Parc naturel régional

#### ▪ Attribution de la Marque

La Fédération a apporté un appui conseil au quotidien sur la mise en œuvre des projets de marquage par les Parcs.

En 2009, elle a organisé 4 réunions de la Commission Marque (10 mars, 9 juin, 22 septembre et 8 décembre). Dans ce cadre, elle a notamment suivi l'attribution : 15 projets de marquage ont été présentés.

#### **6 Prestations touristiques :**

- Prestations éducatives du Verdon
- Rendez-vous terroir des Monts d'Ardèche
- Accueil des Causses du Quercy (3 chartes)
- Hébergement des Pyrénées catalanes

#### **9 Produits agricoles :**

- Vin de Chatut des Monts d'Ardèche
- Miel des Massifs des Bauges
- Pommes de terre de Camargue
- Viande des Pyrénées catalanes
- Fromages des Pyrénées catalanes
- Miel toutes fleurs de Haute Vallée de Chevreuse
- Agneaux du Vercors
- Dindons du Périgord-Limousin
- Farine de blé de Haute Vallée de Chevreuse

#### ▪ Stratégie et positionnement de la marque

Par ailleurs, la Commission a travaillé sur les questions plus transversales :

- Prise en compte de la marque « Parc » dans l'axe Leader du FEADER
- Information sur les projets Interreg dans lesquels la Fédération est partie prenante (marque et tourisme)
- Suivi de l'étude sur la prise en compte de la biodiversité dans les signes de reconnaissance
- Opérations de promotion et de commercialisation des produits et prestations sur le site d'un partenaire (Marché citoyen.net) et projet de partenariat avec Smartbox. Ces actions visent à affirmer la spécificité de la marque.
- Finalisation et diffusion des éléments de cadrage validés par la Commission sur la marque appliquée au tourisme.

## 4. INSTITUTIONNEL ET RESSOURCES

---

*Les points forts de l'activité 2009 du pôle Institutionnel et Ressources:*

- *Le déploiement du centre de ressources des parcs naturels régionaux (année 3).*
- *la mise en oeuvre d'une étude pour la consolidation du budget des PNR*
- *le suivi de la réforme de la nomenclature comptable des syndicats mixtes*
- *L'accompagnement des Parcs sur les plans de formation*
- *et enfin une analyse des projets de recomposition territoriale consécutives au rapport du comité Balladur.*

Le pôle Institutionnel s'est appuyé sur :

- la commission « **Ressources humaines et syndicats mixtes** » réunie le 10 juin 2009 dans le Parc naturel régional du Pilat, et le 22 novembre à Paris.
- le réseau des responsables administratifs, réuni en séminaire dans le Parc naturel régional du Pilat le 9 juin, et lors du Congrès des Parcs en octobre.

### **Groupes de travail 2009**

- Comité de pilotage « budgets de fonctionnement des parcs naturels régionaux ».
- Groupe de travail : réforme de la nomenclature comptable.

### **4.1. Les syndicats mixtes**

#### ▪ **La réforme des collectivités**

Si les Parcs naturels régionaux ne sont pas visés par le projet de réforme des collectivités, les syndicats mixtes peuvent l'être. Dans ce contexte, la Commission a souhaité réaffirmer :

- La pertinence du syndicat mixte ouvert comme structure de gestion des Parcs naturels régionaux.
- Le fait de ne pas se substituer aux collectivités dans l'exercice d'une ou plusieurs de leurs compétences. Cela amènerait les Parcs naturels régionaux vers un changement

radical de posture vis à vis des collectivités et à changement de métier.

- L'attachement au classement national, et une compétence PNR partagée entre l'Etat et les Régions.

- L'opportunité de réfléchir à une consolidation des financements de ces syndicats mixtes par la fiscalité.

#### ▪ **La consolidation des budgets de fonctionnement**

Le cahier des charges élaboré par la Commission en novembre 2008 pour identifier des pistes de consolidation du budget de fonctionnement des Parcs a été adressé à 4 bureaux d'études spécialisés dans les finances locales.

Le cabinet Sémaphore (seul a avoir effectué une proposition dans les termes de la commande) a été retenu, et un comité de pilotage mis en place. 3 réunions se sont tenues : le 24, le 9 septembre puis le 9 décembre. L'étude sera finalisée en tout début d'année 2010 avec :

- Une analyse descriptive comparée des budgets de fonctionnement des parcs naturels régionaux et leurs caractéristiques.
- Une analyse des modes d'élaboration (en lien avec la charte), de consolidation et d'équilibre
- Des éléments pour une consolidation.

Parallèlement à cette étude, les données sur le budget 2008 des Parcs ont été collectées ce qui a permis à la Fédération d'actualiser une note sur leurs recettes de fonctionnement. Elle dispose d'un suivi des budgets de fonctionnement sur cinq ans, de 2003 à 2008.

#### ▪ **Guide sur les syndicats mixtes**

La Commission « Syndicats mixtes et ressources humaines » a poursuivi son travail de préconisations et de mutualisation destiné à consolider le fonctionnement des syndicats mixtes. La Fédération a intégré au guide sur les syndicats mixtes des recommandations concernant :

- les relations institutionnelles avec les villes et agglomérations dont le territoire est classé, porte, ou partenaire (cf. étude réalisée en 2008)
- les procédures d'avis rendus par le comité syndical dans le cadre des procédures réglementaires. Le fonctionnement des conseils scientifiques (note élaborée par le CORP).

A noter que le travail conduit sur les avis réglementaires, à donner lieu à une proposition validée par le Bureau, de toilettage des textes réglementaires.

#### ▪ Réforme de la comptabilité M1-5-7

La Fédération a suivi les travaux liés à la rénovation de la nomenclature comptable des syndicats mixtes engagés par le Ministère de l'intérieur<sup>4</sup>, afin de mesurer les incidences de cette réforme sur les syndicats mixtes de Parcs, et d'étudier avec la DGCL les aménagements possibles.

Une note résumant les réflexions et positions de la Fédération a été soumise au Bureau de novembre : En résumé, la Fédération encourage tous les syndicats mixtes de Parcs à appliquer la M14, mais souhaite continuer à alerter les services du ministère de l'intérieur sur les difficultés qu'entraînent l'application des règles liées à la strate démographique comprise entre 3 500 et 9 999 habitants.

Les contacts seront poursuivis en 2010 pour avancer sur ce point.

#### ▪ Appui-conseil sur les syndicats mixtes

La Fédération a continué à répondre à de nombreuses questions des services des Parcs et des Régions : comment modifier les statuts lors des révisions de chartes, comment s'établissent les représentations, les cotisations, adhésion des EPCI, des villes portes, ...

Elle est intervenue lors du comité syndical du Parc naturel régional de Camargue afin de présenter ces points.

## 4.2. Gestion des ressources humaines

#### ▪ La formation continue des personnels

La Fédération a poursuivi ses relations de travail avec le GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN) et le CNFPT afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de

l'offre ATEN et CNFPT des réponses en formation correspondant à leurs besoins.

Un état des relations avec le GIP ATEN a été effectué. Suite à celui-ci, des mesures ont été prises pour améliorer l'offre de formation en direction des PNR, en particulier à travers la mise en place de correspondants emploi-formation.

#### Mobilisation de l'ATEN par les PNR

Les premières estimations 2009 donnent à penser que l'on va vers une meilleure utilisation du GIP ATEN par le réseau des Parcs naturels régionaux.

Celui-ci par rapport aux autres membres du GIP garde ses spécificités par le caractère pluridisciplinaire de ses équipes et par l'approche territoriale de développement durable. Au-delà de la formation, d'autres demandes de la Fédération et des PNR ont pu être prises en compte (NTIC, documents techniques, évaluation...).

Le scénario de refondation adopté par l'ATEN va clairement dans ces directions et place la Fédération dans un rôle de témoignage important avec l'entrée prochaine de collectivités (régions et départements aux côtés des établissements publics. La position du réseau PNR sert ainsi le collectif des gestionnaires des espaces naturels .

L'ATEN sera concernée par la discussion sur l'éventualité d'une agence de la nature dont elle représente à bien des égards une première matérialisation.

Les directeurs ont exprimé le souhait de pouvoir obtenir un accompagnement formation plus « modulable ». Des pistes ont été envisagées avec le CNFPT, mais aucune proposition concrète n'a abouti.

#### ▪ Plans de formation

Un séminaire centré sur la mise en oeuvre des plans de formation dans les Parcs naturels régionaux a été organisé pour les responsables administratifs, le 9 juin dans le Parc du Pilat, avec l'appui de l'ATEN et du CNFPT.

Parallèlement à cette action, l'ATEN a mis en place une formation-action inter-réseau pour tester une méthodologie d'accompagnement aux plans de formation. Aucun Parc naturel régional n'était malheureusement disponible pour s'investir dans le dispositif, et seule la Fédération a participé aux réunions. Les conclusions seront apportées en février 2010.

#### ▪ La culture « Parc »

Une journée d'accueil destinée aux nouveaux directeurs a été mise en place le 4 mars 2009 à Paris, afin de leur permettre de connaître la Fédération (ses objectifs, son fonctionnement, ses outils, son équipe), se repérer dans le réseau des Parcs naturels régionaux (ses réalités, ses enjeux, ses préoccupations).

<sup>4</sup> Le ministre de l'intérieur a pris une ordonnance "relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L. 5721-2 du code général des collectivités territoriales", le 17 novembre 2009 (en application de la loi du 12 mai 2009) qui met fin, entre autre, au régime transitoire dont bénéficiaient les syndicats mixtes.

Elle a été animée par l'équipe de direction de la Fédération, et 3 directeurs en poste depuis plusieurs années. Elle a rassemblé 9 directeurs ayant pris leur poste depuis moins de 2 ans.

La Fédération a également co-organisé et co-animé le stage « Entrez dans la culture Parc » avec l'ATEN, sur 3 jours en mars 2009, dans le Parc de l'Avesnois. Au programme : l'histoire des Parcs naturels régionaux, la lecture d'une charte, le fonctionnement d'un parc, les différents outils de communication mis à disposition des Parcs et la découverte sur le terrain de quelques actions concrètes.

### 4.3. Déploiement du centre de ressources

*Le centre de ressources se présente sous la forme d'un portail accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux (expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées). Il est déployé sur 3 ans (2007-2008-2009).*

<http://centre-de-ressources.parc-naturels-regionaux.fr/fpnportal>

#### ▪ Déploiement informatique

En 2009, l'essentiel du déploiement a porté sur la dimension technique et informatique de l'outil :

- Intégration de données chiffrées : La modélisation de la consultation des données chiffrées a été effectuée. Au 30 septembre, la première page de cette consultation est en ligne auprès du public. Il reste à développer les pages permettant d'approfondir les recherches.

- Evolution des interfaces de consultation

Une nouvelle version des pages de consultation des documents et des expériences a été mise en ligne pour faciliter la navigation et l'interactivité entre plusieurs ressources.

La page d'informations générales sur les parcs a été entièrement revue afin de constituer une page portail à part entière, en direction de toutes les ressources disponibles sur ce parc.

La page d'accueil du centre de ressources a été modifiée par : l'ajout de photographies en bandeau plus représentatives de la diversité des actions des parcs naturels régionaux, ainsi que par la création d'une « UNE » permettant de valoriser, et d'accéder à des ressources d'actualité.

Enfin deux niveaux d'accès ont été mis en place : le premier niveau est ouvert à tout public, le deuxième niveau est ouvert au public de l'extranet de la Fédération et permet d'accéder à un contenu élargi à des documents de travail.

#### ▪ Ligne éditoriale

Une ligne éditoriale, accompagnée d'une procédure de mise en ligne, permettant de

garantir l'homogénéité et la qualité des contenus du centre de ressources a été présentée et discutée avec les directeurs de parcs naturels régionaux. Elle n'est pas encore opérationnelle.

L'accès des parcs à la mise en ligne des données est en attente du développement d'un annuaire LDAP permettant de gérer l'accès à l'ensemble des outils en ligne. L'ATEN a été interrogée à ce sujet afin de pouvoir accompagner la Fédération.

Une présentation de l'outil a été faite en réunion des directeurs. La sensibilisation de l'ensemble des équipes des Parcs n'a pas été souhaitée tant que l'outil n'était pas finalisé.

En revanche, la formation et la sensibilisation de l'équipe de la Fédération s'est poursuivie par la mise en place d'une session de découverte ouverte aux nouveaux chargés de mission (avril 2009).

#### ▪ Développement des contenus

De nouveaux contenus ont été mis en ligne par la Fédération, en particulier :

Une synchronisation quotidienne avec l'extranet de la Fédération : cette synchronisation permet l'accès depuis le centre de ressources à l'ensemble des contenus documentaires de l'extranet de la Fédération.

La création d'une rubrique dédiée au 46<sup>e</sup> Parc.

La mise en ligne des expériences présentées lors du Congrès des Parcs naturels régionaux sur l'innovation.

**Evolution des ressources en ligne**

Ressources	31/12/07	31/12/08	31/12/09
Parcs	45	45	46
Organismes	8441	8445	8445
Dispositifs	53	59	61
Expériences	41	46	114
Documents	17	130	<b>1350</b>

## 5. COMMUNICATION

---

### 5.1. Des principes de communication partagés

2009, « an 3 » de l'application de la Charte de communication

#### Rappel des objectifs :

- Mieux faire connaître le réseau des Parcs naturels régionaux, ses missions et ses actions auprès de l'ensemble des publics (institutionnels, partenaires, presse, grand public...).

- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, accompagner le réseau dans la mise en application de la signature « Une autre vie s'invente ici » et dans la mise en œuvre de la Charte de communication 2008/2011

- Mieux diffuser les informations sur les Parcs aux publics via le multimédia et faire adhérer le plus grand nombre aux objectifs des Parcs naturels régionaux.

#### ▪ La commission communication

2009 aura représenté une année de transition pour la commission communication de la Fédération, avec la mise en place d'une nouvelle commission : nouveau président, nouveau directeur référent, nouveau coordinateur. Elle s'est réunie en mars 2009 pour la première fois autour de la revue Parcs, de la stratégie de communication, des relations presse. Une deuxième session s'est déroulée en décembre 2009. La commission accompagne le pôle communication dans la déclinaison de la charte de communication en plan d'action annuel et définit les dossiers principaux de la revue Parcs.

#### ▪ Le Séminaire « Communication »

Le rendez-vous annuel des chargés de communication des Parcs, qui s'est tenu du 16 au 18 juin 2009 dans le Parc du Haut Languedoc, a rassemblé 22 chargés de communication des Parcs.

Le thème principal de ce séminaire était « communication et révision de chartes », décliné en plénières (procédure, diffusion, gouvernance) et en ateliers :

- Révision de la charte et relations presse

- Impliquer le public dans la révision de charte/ Politique événementielle en période de révision de charte

- Constituer la trame d'une stratégie de communication pour la révision de charte

Cette rencontre a également permis de présenter l'état d'avancement de dossiers nationaux et les modalités d'implication des Parcs, de partager les pratiques autour :

- des relations presse (plans média locaux et cohérence nationale)

- des TIC au service des Parcs (sites Internet, sites collaboratifs, vidéoconférence)

- de l'Eco-communication

- de l'évaluation des outils de communication

- d'échanger sur de nouveaux projets collectifs pour le réseau : rubrique régulière sur la web-radio « Fréquence Terre » ; Fête de la Nature ; valorisation des produits marqués « Parc » ; etc.

#### ▪ Accompagnement des Parcs

Le pôle communication de la Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques ou via l'extranet (23 documents publiés, 245 téléchargements, 34 discussions sur le forum, 985 visites). En outre, un représentant du pôle communication a participé à la commission communication d'un Parc au préalable de la mise en place d'une stratégie et du recrutement d'une chargée de communication.

### 5.2. Des relations intensifiées avec la Presse

En 2009, les relations avec la presse se sont poursuivies à l'occasion de sujets importants traités par le réseau des Parcs naturels régionaux :

- La Nuit de la chouette

- La réglementation sur la publicité dans les Parcs

- Le Congrès des Parcs en Chartreuse

- La motion sur les antennes relais

- Le coffret cadeau Parcs naturels régionaux de Smartbox

- La motion sur le Grand Paris

53 communiqués au total ont été diffusés par la Fédération en 2009, dont 29 produits par la Fédération, les autres étant un relais de

communiqués produits par les Parcs dont la portée était nationale.

#### ▪ **La diffusion de communiqués à travers l'Agence News Press**

La diffusion des communiqués de presse de la Fédération et d'une sélection des communiqués parvenus des Parcs dont le contenu pouvait avoir un intérêt national, a été poursuivie à travers le partenariat engagé avec l'Agence News Press.

Ce partenariat a permis en 2009 la diffusion de 53 communiqués sur le site de l'agence, repris parallèlement sur les sites AFP Direct et AFP Monde et sur plusieurs sites Internet grand public, donnant une lisibilité renforcée et élargie à l'action des Parcs.

#### ▪ **Les autres relations presse**

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes sur tous sujets ponctuels impliquant les Parcs, ainsi que la fourniture d'informations à l'occasion du traitement de dossiers de fond pouvant les concerner.

Un bon contact a été établi avec le journaliste Philippe Bertrand, de l'émission Carnets de campagne sur France Inter, qui a fait plusieurs émissions en 2009 avec des Parcs et la Fédération et qui nous envoie régulièrement ses plannings d'émissions.

L'Argus de la presse a permis d'identifier 618 articles publiés en 2009 mentionnant la Fédération, en presse écrite et sur le web.

### **5.3. La communication institutionnelle**

#### ▪ **La revue « Parcs »**

Trois numéros de la revue « Parcs » ont été réalisés :

**le n°62 (diffusion mars 2009)**, avec en thème de dossier : « *Publicité et paysage : vers une résolution du conflit* », et en sujet de débat : « *Comment établir de vraies collaborations entre parcs et villes portes ?* » ;

**le n°63 (diffusion juillet 2009)**, avec en thème de dossier : « *La maison du Parc, un média pour le territoire* », et en sujet de débat : « *Face aux antennes de téléphonie mobile, comment préserver les paysages et notre santé ?* »

**le n°64 (diffusion décembre 2009)**, avec en thème de dossier : « *Circuits courts : les Parcs assument une mission d'expérimentation* », et en sujet de débat : « *La vocation d'innovation des Parcs : une réalité, un acquis, une chance ?* »

Chacun de ces numéros, édité à 18 500 exemplaires, a été diffusé aux élus (régionaux et départementaux membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires...) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'Etat, divers organismes et associations partenaires au niveau national et international...).

### **5.4. Le Congrès des Parcs**

#### ▪ **2009 : Les Parcs, terres d'innovation**

Moment fort de la vie institutionnelle et de la communication des Parcs naturels régionaux, le Congrès des Parcs 2009 s'est déroulé dans le Parc naturel régional de Chartreuse sur le thème « *Les Parcs, terres d'innovation. Quel avenir ? Quelle éthique ? Quelle utopie ?* ». Il a accueilli 976 personnes à Saint-Laurent-du-Pont et à Voiron du 30 septembre au 2 octobre 2009. Le public était composé d'élus, techniciens et partenaires de la Fédération des Parcs. Comme indiqué en 2008, la part de ces derniers continue d'augmenter d'année en année (160 en 2008, 255 en 2009, dont 52 invités internationaux), permettant de stimuler les échanges et les projets. 45 Parcs étaient inscrits, avec 660 participants.

Sur cet événement, la Fédération est intervenue très en amont depuis le début de l'année, afin de construire le programme.

#### **Le programme**

- une séance d'ouverture réunissant les présidents de la Fédération et du Parc, un sociologue et divers intervenants en lien avec le thème,
- 14 circuits de découverte du Parc naturel régional de Chartreuse et de ses actions, dont un consacré aux membres de l'assemblée générale de la Fédération,
- 7 ateliers déclinant le thème du Congrès,
- une plénière de clôture réunissant les présidents des conseils généraux de l'Isère et de la Savoie, le président du conseil régional Rhône-Alpes, la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, les présidents de la Fédération et du Parc,
- un marché aux Innovations proposant une cinquantaine de stands de Parcs et de partenaires présentant des actions innovantes,
- la signature d'une convention nationale avec Naturen de Fertilligène,
- un marché aux producteurs locaux du Parc de Chartreuse,

- deux soirées qui ont permis de cultiver les échanges entre participants et de bénéficier d'animations valorisant la culture régionale.

#### **Les ateliers-circuits**

- Atelier 1 : La biodiversité, élément structurant de la gestion et de l'aménagement de l'espace ?

Actuels ou fossiles, visibles ou cachés... les corridors de l'eau dans tous leurs états.

Environnement, gestion de l'espace, et gouvernance Parc-Associations.

- Atelier 2 : A-t-on besoin d'une politique rurale de l'énergie et du changement climatique ?

L'objectif AOC, moteur et fédérateur de la filière forêt-bois locale.

Route des savoir-faire et des sites culturels : 10 ans de mise en réseau.

- Atelier 3 : Valorisation des ressources locales : jusqu'où peut-on aller dans la relocalisation de l'économie ?

Les vins d'Apremont : une AOC de renom sur un territoire respecté et préservé.

La vallée des Entremonts : un développement dans la durée.

- Atelier 4 : Mixité dans les Parcs : peut-on vivre ensemble loin des grands ensembles ?

Petites collectivités : quels moyens pour quels aménagements ?

Une offre de loisirs et de découverte globale, adaptée, pour un confort d'usage tout public.

- Atelier 5 : L'économie présente, avenir des territoires de Parcs ?

Voyage dans le temps sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.

Le développement des activités de pleine nature, une opportunité pour la Chartreuse.

- Atelier 6 : Le lien social dans les Parcs, ça se cultive !

Liens sociaux en milieu rural : initiatives individuelles et projets coopératifs.

Les meulières de Chartreuse : découverte et aménagement d'un patrimoine ignoré.

- Atelier 7 : Recomposer les territoires, repenser la gouvernance ?

Connaître le territoire pour l'aimer et le protéger : travail avec les scolaires.

Gérer et animer la cohabitation multifonctionnelle de la forêt périurbaine.

Circuit spécifique pour les membres du conseil d'administration : La Chartreuse, terre d'inspiration.

L'effort en matière d'événement attentif au développement durable, engagé les années passées, s'est poursuivi. Il s'illustre particulièrement par le choix d'inscriptions en ligne, et d'un site web entièrement consacré à l'événement, qui évite de consommer beaucoup de papier. Les produits locaux ont été privilégiés lors de tous les repas.

La Fédération des Parcs a assuré pour cet événement :

- la coordination générale avec le Parc d'accueil et les partenaires de l'événement
- l'organisation logistique de la manifestation seule ou en appui du Parc (gestion des

inscriptions, invitations, protocole, accueil, produits des Parcs, manutention, etc.)

- la préparation des contenus et interventions
- la coordination du Marché aux Innovations
- l'organisation et gestion des relations presse
- la conception et le suivi de la communication et des éditions : dossier de presse, pré-programmes, programmes, actes...

#### ▪ **Actes 2008**

Les actes du Congrès 2008, dans les Volcans d'Auvergne « Innover pour accueillir durablement » ont été publiés en juin 2009.

#### ▪ **Préfiguration 2010**

La Fédération a organisé de premiers échanges avec le Parc de la Montagne de Reims, afin de fixer le cadre logistique du Congrès 2010.

## **5.5. La communication grand public**

#### ▪ **Le site Internet**

Le site Internet de la Fédération, lancé en 2005, continue de s'enrichir et d'adapter ses contenus en fonction de l'actualité. Il reste très apprécié des internautes.

En 2009, 30 communiqués de presse ont été diffusés, les 3 revues « Parcs » de l'année ont été mises en téléchargement, ainsi que tous les documents réalisés en cours d'année. Ce qui porte à près de 300 le nombre de documents en téléchargement et à 159 les ouvrages répertoriés dans la librairie.

Les flux RSS mis en place en 2008 fonctionnent très bien : l'abonnement aux flux d'infos sur l'actualité des parcs (rubrique agenda) se place dans les 3 rubriques les plus consultées.

Le site internet continue d'avoir des records en nombre de documents téléchargés avec plus de 88 000 téléchargements depuis le début de l'année.

Le site a enregistré plus de 688 078 visites en un an (à peu près comme les années précédentes). En moyenne, chaque visite dure 5 minutes et 5 pages sont consultées. Ce sont toujours les offres d'emplois et de stages qui drainent le plus de visiteurs avec 729

annonces publiées cette année (contre 360 en 2007), la preuve que le site est désormais reconnu pour la performance de cette rubrique.

La stagnation de fréquentation peut être liée à la mise en place d'un site dédié au congrès en 2009, mais également au fait que le site est uniquement visible sur le web français. Pour remédier à cela, un gros projet de traduction en anglais et en espagnol a été mis en place et devrait être opérationnel sous peu, ce qui permettra de mieux positionner le site sur les moteurs de recherches internationaux. Un travail sur le référencement du site est également en cours.

<p><b>Les chiffres clés :</b>          Visites par mois : 57 033          Visiteurs différents par mois : 31 759          Pages lues par mois : 257 000          Nombre d'offres d'emplois et de stage publiées : + de 700          Nombre de documents téléchargés : 88 000</p>
--

	2007	2008	2009
Connexions par mois sur la page d'accueil (moyennes)	40 534	48 226	40 770
Pages vues par mois (moyennes)	305 132	280 124	257 000
Pages les plus consultées (moyenne par mois)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offres d'emploi : 34 069</li> <li>Liste des Parcs : 12 547</li> <li>La galerie photo</li> <li>La rubrique découvrir (rubrique « découverte de la nature »)</li> <li>La rubrique « approfondir » (rubrique « Qu'est-ce qu'un Parc »)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offres d'emploi : 31 411</li> <li>Liste des Parcs : 9 374</li> <li>La galerie photo</li> <li>La rubrique découvrir (rubrique « découverte de la nature »)</li> <li>La rubrique « approfondir » (rubrique « Qu'est-ce qu'un Parc »)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offres d'emploi : 30 485</li> <li>Liste des Parcs : 8873</li> <li>Abonnement flux agenda : 8961</li> <li>La galerie photo (plus de 700 photos)</li> <li>La rubrique découvrir (rubrique « découverte de la nature »)</li> </ul>

## ▪ Réponses aux demandes ponctuelles du public

Si la majorité des réponses aux demandes du public est aujourd'hui assurée à travers le site Internet, la Fédération continue à répondre aux demandes d'information qui lui parviennent par mail, courrier ou téléphone.

Demandes	2007	2008	2009
Informations générales et touristiques	328 demandes traitées par mail + une cinquantaine demandes par courrier/fax + 80 commandes d'ouvrages	190 demandes traitées par mail et courrier + 108 demandes d'objets publicitaires + 70 autres	234 demandes d'infos générales et de commandes
Informations emploi, stages	332 demandes par mail + 58 demandes par courrier	273 demandes d'emploi et stages	295 demandes liées aux emplois et stages
Total des demandes	848	641	529

## ▪ Nuit de la Chouette 2009

Cet événement biennal s'est déroulé le 14 mars 2009. Il est co-organisé par la Fédération des Parcs et la Ligue de Protection des Oiseaux. Cet événement a pour objectif de communiquer sur les rapaces nocturnes, bien sûr, mais aussi de sensibiliser le public à la protection de leurs habitats.

La Fédération a géré les inscriptions des 400 organisateurs locaux, a développé le site Internet des Parcs et a géré les communications auprès des organisateurs.

Des communiqués de presse, un dossier de presse, des affiches et une présentation standardisée ont été également déployés pour cette édition. Le bilan de fréquentation et de retombées presse sont très positifs.

## ▪ Participation et coordination pour le réseau des Parcs de la 3<sup>e</sup> Fête de la nature

La Fédération des Parcs s'est de nouveau impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature les 16 et 17 mai 2009, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalable à l'événement, et par le relais d'information et l'animation du réseau des

Parcs. Près de 100 manifestations ont ainsi été proposées par les Parcs naturels régionaux.

#### ▪ Editions

La politique de communication auprès de grand public via les éditions s'est poursuivie en 2009 par :

- la réalisation d'un agenda 2010 sur les Parcs naturels régionaux avec les Éditions Crès. Les estimations de ventes sont de l'ordre de 10000 exemplaires, essentiellement auprès de grands comptes, comités d'entreprises, etc., cible inhabituelle pour la Fédération des Parcs.

- Les ouvrages « Almanach du développement durable (Dakota éditions) » et « Parcs naturels régionaux, une autre vie s'invente ici (Rustica éditions) » poursuivent leurs vies en librairies France entière, tout comme les 26 titres réalisés avec les éditions Dakota dans les collections « Balades nature » et « Que Faire ».

- La veille, par la Fédération, de tout projet pouvant servir la communication des Parcs. Des rendez-vous ont ainsi été suivis avec Rustica, Gallimard, Castor et Pollux, Magellan et Cie, Pique Prune, IGN, Alizari images, Laurent Charbonnier, Chaîne Demain, France 3 grande nature.

#### ▪ La promotion de la destination Parc et des produits marqués

Après cette politique active d'éditions, la stratégie de communication auprès du grand public de la Fédération s'est orientée vers un nouvel axe : toucher ce public par les produits.

Ceci s'est traduit par deux chantiers importants :

- Communiquer sur la destination « Parcs naturels régionaux » : édition d'un coffret cadeau avec Smartbox.

Ce projet est arrivé à son terme avec l'édition en juin 2009 du premier coffret « Parcs naturels régionaux ». Il propose 72 hébergements (dont 18 marqués parmi lesquels 8 hôtels au naturel) dans 38 Parcs. Il a été diffusé par Smartbox à 10000 exemplaires dans 1500 points de vente (Grande distribution, agences de voyage, grandes enseignes culturelles) et sur Internet. Au travers de ce projet, les Parcs bénéficient d'une bonne visibilité, d'autant plus que la communication de Smartbox a bien relayé ce nouveau coffret. Le démarrage des ventes place le coffret Parcs comme un best seller, ce qui engendra une rapide réédition.

- Communiquer sur les produits marqués

Ce chantier comprend deux ramifications : développer des pages promotionnelles sur le site Internet de la Fédération et s'appuyer sur un site partenaire « Le marché citoyen » pour capter un public intéressé par la consommation bio/éthique/durable. Le travail s'est porté en 2009 sur la création d'une base de données des produits et producteurs marqués, référençant leurs coordonnées, une description des produits, leur potentiel de vente en direct. Un résumé de cette base a été mis en ligne sur le site « Le marché citoyen » avec géo-référencement des données. La création de pages sur le site de la Fédération reste un chantier à faire.

## 5.6. La communication interne

#### ▪ L'Extranet

Il demeure l'outil de référence pour la communication interne au réseau des Parcs, en parallèle du centre de ressources, à la fois pour la mise à disposition d'informations et pour l'échange au travers des forums. Voici les principales statistiques en 2009 :

- 1 191 personnes sont inscrites avec un mot de passe personnel sur l'extranet. 146 nouvelles personnes se sont inscrites en 2009, preuves qu'il reste un outils de référence pour les nouveaux arrivants dans les Parcs.
- 2 689 visites différentes
- une moyenne de 2,9 page vue par visite (correspondant à 7 777 pages vues)
- les 6 premières pages vues sont l'accueil du « pôle développement durable » (609 visiteurs), puis celui du « pôle territoires » (599), puis celui du pôle « communication » (521) puis les documents de « Révision de charte » (472), les documents du « pôle institutionnel » (458) et enfin le forum du réseau Paysage-urbanisme (455).
- 1 652 documents sont disponibles sur l'extranet, dont 244 mis en ligne en 2009, et 2788 documents ont été téléchargés cette même année.
- 224 discussions ou contributions à des questions ont été mises en ligne en 2009

La Fédération assure la validation des nouveaux inscrits, le suivi des mots de passe, la formation des utilisateurs le demandant, la gestion des favoris à certains groupe. De nouvelles rubriques ont été mises en ligne, comme pour le réseau éducation, le réseau culture ou encore les révisions de chartes. La Fédération assure également le suivi technique avec un prestataire extérieur.

A noter qu'en 2009, la synchronisation des documents entre l'Extranet et le Centre de ressources a été rendue effective.

- **Formation aux TIC**

Le Parc des Boucles de la Seine normande a bénéficié en janvier 2009 de la dernière formation qui avait été mise en place sur l'utilisation des TIC par les équipes des Parcs en 2008. Le contenu de cette formation est disponible sur un Wiki (site Internet interactif) sur demande des codes auprès de la Fédération.

La Fédération, sur demande du Parc du Massif des Bauges, a sollicité les Parcs pour un partenariat avec un organisme proposant des sites clés en main pour les petites communes, avec possibilité de mutualiser des informations pour les Parcs.

## **5.7. Partenariats / mécénats**

La Fédération a participé à plusieurs rencontres avec des partenaires privés. Elles ont été fructueuses pour deux d'entre eux :

- **La Poste**

Réalisation et signature d'une convention de partenariat sur les axes communication, transports, immobilier et produits et services. Le but est de rapprocher les deux réseaux, et de les faire collaborer par échange de savoir-faire sur ces axes.

- **Naturen de Fertiligène**

Ce partenariat fonctionne bien depuis deux ans. En 2009, il a permis d'appuyer des actions dans les Parcs de Camargue (distribution de plants aux habitants du Parc), du Haut Languedoc (appui à la politique de développement du jardinage durable) et Oise Pays de France.

- **GRT GAZ**

Au cours de l'année 2009, plusieurs rencontres entre l'entreprise et la Fédération ont conduit à la définition du partenariat en faveur de la biodiversité et des paysages et son annonce le 18 novembre 2009 lors du Salon des Maires et des Collectivités en vue de la signature dès janvier 2010 de la convention à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité

## 6. INTERNATIONAL

*Les axes stratégiques :*

- *Affirmer et appuyer la dimension internationale au sein du réseau (échange, citoyenneté etc.).*
- *Renforcer la reconnaissance de la démarche des PNR comme outil de mise en œuvre d'un développement durable, en France et à l'international ;*
- *Promouvoir et appuyer la mise en œuvre à l'international de cette démarche et des principes qui en sont les fondements (en particulier protection de la nature, développement économique et démocratie participative).*

*La coopération décentralisée est au cœur de cette stratégie, permettant d'impliquer les élus et toutes les forces vives des Parcs, et d'inscrire davantage cette dimension dans le projet de territoire du Parc. Cette stratégie a été déclinée en 3 objectifs opérationnels :*

- *Animer et appuyer le réseau des Parcs pour son implication aux niveaux européen et international ;*
- *Renforcer l'interface entre les Parcs, les pouvoirs publics nationaux, et les autres partenaires de la coopération et des réseaux internationaux ;*
- *Appuyer la mise en œuvre et la reconnaissance de démarches de type Parc naturel régional à l'international.*

Les points forts de l'activité 2009 du pôle Europe et International :

- la valorisation des Parcs naturels régionaux à l'international et la contribution de la Fédération à la mise en réseau des aires protégées ;
- l'appui à des projets de coopération au Brésil, en Uruguay, en Argentine ;
- le renforcement des liens avec les acteurs de la coopération décentralisée ;
- un renforcement de la représentation des Parcs au niveau européen, dans le cadre d'un partenariat avec la DATAR.
- La recherche de financements pérennes pour le maintien de la mission Internationale

### 6.1. Animation de la commission Europe-International et des groupes de travail

La Commission Europe et Internationale s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2009 (les 8 avril et 19 novembre 2009). Ces deux réunions ont été l'occasion de faire le bilan des activités à l'international et au niveau européen de la Fédération et de réfléchir aux orientations stratégiques du pôle « Europe et International » notamment pour conforter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités liées au grand international.

La Fédération a réuni le groupe de travail coopération transfrontalière animé par le Parc de Scarpe Escaut lors des Journées « Patrimoine et frontière ». De même, la Fédération a animé le travail du Comité de suivi de la coopération franco-brésilienne sur les Mosaïques Aires Protégées au Brésil notamment pour la mise en œuvre du programme de travail 2009 (voir ci-dessous).

#### Groupe de travail 2009

- groupe de travail coopération transfrontalière
  - Comité de suivi de la coopération franco-brésilienne sur les Mosaïques Aires Protégées au Brésil
- Europe**
- Charte Européenne du Tourisme Durable
  - Section française d'Europarc

### 6.2. Valorisation des Parcs naturels régionaux à l'international

#### ▪ Accueil de délégations en 2009

Des délégations ont été accueillies tout au long de l'année afin de présenter le modèle des « Parcs à la française ».

- Accueil d'une délégation malienne dans le cadre d'un projet de tourisme solidaire mis en œuvre par le GRDR (Juin 2009).
- Accueil de la Sous-secrétaire d'Etat à l'environnement et aux ressources naturelles de la République Dominicaine dans le cadre du programme des personnalités d'avenir du MAEE (Juillet 2009).
- Accueil du Directeur exécutif de la Fondation Moises Bertoni, principale ONG dédiée au développement durable du PARAGUAY dans le cadre du programme des personnalités d'avenir du MAEE (Septembre 2009).
- Rencontre avec la représentante de la Brownstone Foundation et du Président de

l'ONG cubaine Pronaturaleza (Septembre 2009).

- Accueil d'une délégation brésilienne dans le cadre d'un projet de coopération de la Direction Générale pour la Politique Régionale de la Commission Européenne avec des mésorégions brésiliennes (Septembre 2009).
- Accueil d'une délégation croate composée de représentants de l'Institut d'Aménagement du Territoire croate et du ministère de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la construction (Décembre 2009)
- Accueil de la Secrétaire Nationale de la Biodiversité et des Forêts au Ministère de l'environnement du Brésil dans le cadre du programme des personnalités d'avenir du MAEE
- Accueil ministre du tourisme de la province de Salta en Argentine, intéressé par une coopération décentralisée. Des contacts ont suivis avec la région Champagne Ardennes et le département des Landes.
- Accueil au côté du président du Parc des Vosges du Nord de la Secrétaire d'Etat de la République Dominicaine à l'Environnement, intéressée par l'établissement de coopérations avec les Parcs français.

#### ▪ Evènements

De plus, la Fédération a participé activement à deux évènements :

Le séminaire régional à Valparaiso (Chili), les 21-22 et 23 juillet 2009 : Ce séminaire organisé par l'ambassade de France avec les pays du Cône Sud visait à capitaliser sur l'ensemble des coopérations françaises sur les aires protégées dans les pays du cône Sud. Les pays représentés étaient l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Uruguay, le Venezuela et la France. Plusieurs projets dont la Fédération des Parcs est partie prenante ont été présentés.

Les rencontres des gestionnaires de Parcs, organisé par l'Agence Française de Développement en partenariat avec la Fédération des Parcs et Parcs nationaux de France. Ces rencontres qui se sont déroulées du 18 au 23 octobre 2009 visaient à mettre en réseau des gestionnaires de Parcs d'Afrique du Nord, d'Afrique Sub-saharienne, d'Amérique latine et de France afin de favoriser les échanges sur la gestion des aires protégées. La délégation accompagnée par la Fédération s'est rendu dans le Parc de la Narbonnaise et dans le Parc national des

Cévennes. Ces Rencontres se sont achevées par une journée de capitalisation à Paris sur le thème de la contribution des aires protégées à des objectifs de développement.

#### ▪ Accord cadre UICN France.

Le comité UICN France, auquel la Fédération appartient, a relancé l'idée, avancée au congrès de Bangkok en 2004, de l'entrée des collectivités dans l'union mondiale. Un partenariat est né, il a permis de porter des propositions au congrès mondial de l'UICN de 2008 qui a eu lieu à Barcelone.

Sur le plan national, la Fédération a contribué en 2009, à une plate-forme de rencontres entre Etat collectivités et ONG. Ont été présentées des expériences de conseils régionaux (stratégies régionales), de départements (ENS), mais aussi d'intercommunalités ou de communes. L'expérience des Parcs et de leur Fédération (plan d'action biodiversité) a nourri les réflexions.

Ces travaux ont continué dans un contexte où la question de la biodiversité et le rôle des collectivités est d'actualité (Grenelle de l'environnement, rapports et projet de loi sur l'organisation territoriale).

### 6.3. L'appui à des projets de coopération

#### ▪ Programme d'appui à la mise en place des Mosaïques Aires Protégées au Brésil

La Fédération a animé le Comité de coordination et suivi du programme mosaïques d'aires protégées avec le Brésil qui associe trois Régions représentant 14 PNR (PACA, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais) et menant des politiques de coopération décentralisée au Brésil.

Ce Comité a travaillé à la mise en œuvre du programme de travail 2009 – 2010 en coordination avec les partenaires brésiliens et l'ambassade de France au Brésil. La première phase a été la conception d'une exposition itinérante et bilingue réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération. Celle-ci a été présentée conjointement au Congrès des Parcs naturels régionaux du 30 septembre au 2 octobre 2009, et au Congrès des unités de conservation brésiliennes à Belo Horizonte. Elle circule désormais dans les territoires de coopération brésiliens et français.

#### **L'exposition**

Composée de 5 panneaux panoramiques, l'exposition met en valeur l'originalité du programme de coopération qui associe coopération bilatérale et coopération décentralisée et présente les thématiques de coopération.

L'exposition est valorisée en ligne sur le site internet de la FPNRF (<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/fr/accueil/>).

La deuxième phase était la tenue d'un séminaire de capitalisation du programme de coopération. Celui-ci s'est déroulé au Brésil du 18 au 23 octobre 2009 et a permis d'alimenter la rédaction du recueil méthodologique des bonnes pratiques (publication prévue en 2010).

#### ▪ **Assistance technique au projet Uruguayen**

La Fédération a finalisé l'élaboration d'une convention de partenariat avec le FFEM, sur le projet du Système national des Aires Protégées (SNAP) Uruguayen, la désignant comme opérateur du programme de coopération. La convention a été signée le 25 mars 2009, lors de l'Assemblée générale de la Fédération. Elle fait suite à deux missions techniques réalisées en 2008 et s'inscrit dans un grand programme de soutien à l'élaboration d'un système national d'aires protégées.

#### **Assistance technique avec l'Uruguay**

Dans le cadre de cette convention, une assistance méthodologique est apportée à 2 chefs de projets sur deux territoires s'inspirant de l'expérience des parcs français. Ce soutien concerne aussi l'équipe de projet du système national d'aires protégées (SNAP).

Durant toute la durée du processus de trois années le soutien technique porte sur la synthèse des études et connaissances pour élaboration des diagnostics de territoire, l'approche synthétique cartographique, la conduite du processus participatif, les débats et choix des orientations de développement et d'aménagement, la mise en forme de l'accord de développement territorial durable la création du consortium administrateur.

Le programme s'est traduit en 2009 par une première mission d'assistance technique en juin, puis une deuxième mission du 7 décembre au 20 décembre 2009. Ces missions ont permis d'examiner l'état d'avancement des projets avec les chefs de projets, de répondre aux questions et demandes, de préparer les cadres et méthodes pour les étapes suivantes, de contribuer aux travaux de synthèse et à la structuration des projets.

Au titre de cette convention a été préparé et a accueilli en France, un voyage d'études (formation) pour une quinzaine d'Uruguayens en septembre et octobre 2009. Il a compris des visites dans les parcs du Haut Languedoc, de

la Narbonnaise en Méditerranée, de Camargue, du Vercors et enfin de Chartreuse, où les participants se sont associés aux travaux du congrès 2009.

#### ▪ **Appui au projet « Réserve de Biosphère des Yungas » (projet FFEM)**

La Fédération a poursuivi son partenariat avec la réserve de Yungas en Argentine, et organisé une 5<sup>e</sup> mission d'expertise au mois d'août 2009, l'objectif étant d'appuyer la gestion participative de la Réserve de Biosphère.

#### ▪ **Assistance technique au projet Loa Cai au Viet Nam**

La Fédération s'est engagé en décembre 2009, afin d'apporter un soutien technique au projet Loa Cai au Viet Nam, dans le cadre d'un partenariat conclu avec la Région Aquitaine sur 3 ans.

## **6.4. La coopération décentralisée**

La Fédération a poursuivi les relations engagées avec l'Agence française de développement en 2008 pour identifier et formaliser les bonnes pratiques de coopération décentralisée.

La convention avec l'AFD a été confortée en 2009. La Fédération a été maître d'ouvrage de l'étude « Coopération décentralisée : partenariat et modalités de travail des collectivités locales et des PNR de France » et a participé à la conception et à la réalisation de la journée d'échange sur ce thème, organisée le 16 juin 2009 dans les locaux de l'AFD.

Une publication est en cours de réalisation à l'issue de cette étude et de la cette journée d'échange dans la collection « Savoir Commun » de l'AFD et sera édité début 2010

## **6.5. Les Parcs et l'Europe**

#### ▪ **Une mission EUROPE au service des Parcs**

En avril 2009, la commission « Europe & international » s'est clairement exprimée pour un engagement de la Fédération des Parcs en faveur d'une politique européenne au sein d'un réseau basé sur le partenariat, l'échange et une réflexion du lobbying à Bruxelles des Parcs naturels. Dans ce contexte, les membres de la commission ont souligné la nécessité de promouvoir les politiques et dispositifs

européens en lien avec les stratégies territoriales des Parcs.

Afin de répondre à cette demande, la Fédération a proposé un projet EUROPACT à la DATAR pour renforcer la contribution des Parcs aux objectifs des programmes européens, notamment la cohésion économique et sociale (FEDER<sup>5</sup>).

#### **Le projet « Europac't**

##### Objectifs :

- Aider les Parcs à faire émerger des projets dans les programmes opérationnels en les informant, sensibilisant et accompagnant dans la mobilisation de fonds européens (FEDER mais aussi les autres fonds structurels notamment du développement rural),
- Favoriser la capitalisation et valorisation des actions innovantes des Parcs en les croisant avec les priorités des politiques européennes (transfert des bonnes expériences et du savoir-faire).

Résultats : La capitalisation et le transfert des acquis des Parcs se traduiront par la mise en exergue d'enseignements, de réflexions, l'élaboration de méthodes, d'outils, de supports de diffusion sur 4 thématiques prioritaires déjà traitées actuellement mais illustrant les démarches innovantes de développement durable en les croisant avec des politiques européennes.

Durée : sur 18 mois.

Crédits FEDER à hauteur de 164 000 €

#### ▪ **Renforcer la section française d'Europarc et son implication au niveau européen**

Avec le souhait de renouveler les liens entre les Parcs français et la Fédération européenne des Parcs et espaces protégés EUROPARC, la Fédération a organisé un « tour des Parcs de France » pour la nouvelle directrice d'Europarc, Carol Ritchie, au mois de mars 2009. Ce voyage de presque 4 semaines a permis d'organiser des rencontres entre élus, directeurs, instances de la Fédération, têtes de réseaux et dans les territoires des Parcs permettant d'illustrer les spécificités françaises des Parcs naturels régionaux.

A cette occasion et en présence de la Présidente d'EUROPARC, Erica Stançiu, la section française d'EUROPARC s'est réunie le 17 mars 2009 à Paris pour relancer la section. L'objectif était une plus forte implication des Français dans Europarc afin de renforcer la nouvelle stratégie et le renouvellement de cette structure qui regroupe aujourd'hui 510 espaces protégés en Europe.

#### **La section française d'EUROPARC**

Jean-Pierre Giran, Président de PNF, a été élu à la présidence déléguée de la section française pour la période de 2009 à 2012. La vice-Présidence déléguée sera assurée par Dominique Lévêque, Président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

Le temps de ce mandat, le siège de la section sera hébergé par PNF, et le secrétariat et l'animation de la section seront assurés par Anne L'Epine (PNF) en lien étroit avec Olaf Holm de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

2 axes de travail (réunion du 14 octobre 2009) :

- le lobbying auprès de la Commission européenne afin d'obtenir une meilleure reconnaissance et moyens financiers en faveur des espaces protégés.

- la mise en place d'un groupe de travail sur la Charte Européenne du Tourisme Durable pour améliorer le développement de l'outil au niveau français et européen.

Dominique Lévêque a été élu au bureau d'EUROPARC à l'unanimité pour mieux représenter la Fédération des Parcs naturels régionaux et les intérêts de la section française d'Europarc.

Les Parcs naturels ont participé avec une délégation française importante de 15 personnes au congrès annuel d'Europarc. Organisé à Strömstad en Suède pour célébrer le 100ème anniversaire des Parc nationaux en Europe, la conférence a réuni 300 participants issus de 30 pays européens. L'ordre de jour a permis de faire un bilan sur le domaine de la conservation de la nature au cours des 100 dernières années pour ensuite aborder les défis du futur, surtout l'évaluation des bénéfices économiques de la biodiversité.

<sup>5</sup> FEDER = Fonds européen de développement régional